SOLIDARITÉ GUIDE | 2013/2014

Toutes les adresses pour vous aider...

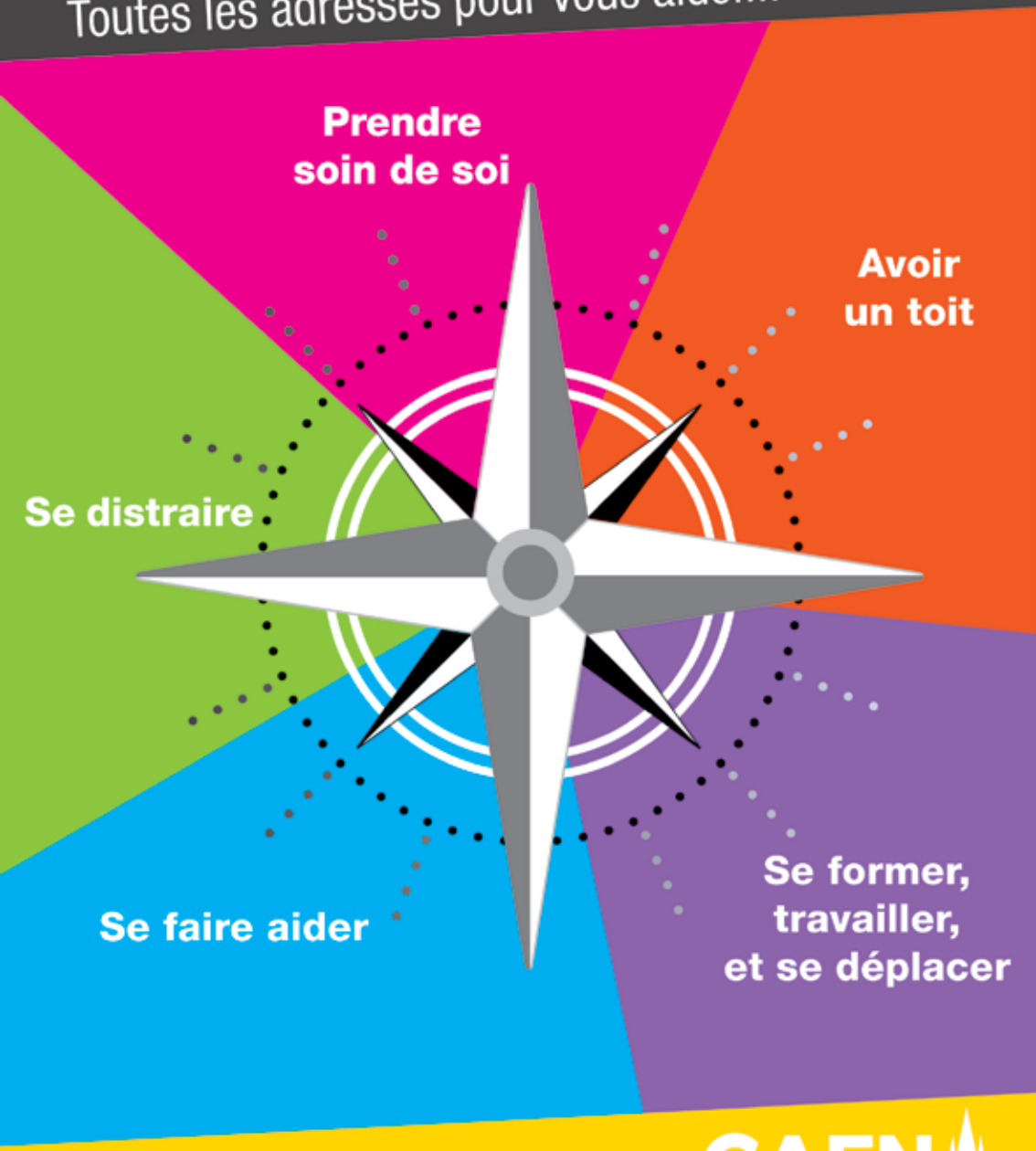

caen.fr

CAEN Normandie

SOMMAIRE

3
Éditorial du maire

4-5
Agir au quotidien pour lutter contre l'exclusion

6-15
Prendre soin de soi

Se nourrir
- Repas
- Colis alimentaire
- Produits alimentaires et d'hygiène

Se soigner
- Couverture maladie
- Soins de base
- Soins spécialisés : addictions, santé mentale, sexualité et contraception

Se vêtir

16-21
Avoir un toit

S'abriter en urgence
- Abri de jour
- Abri de nuit
- Hébergement temporaire
- Démarches et lieux d'accueil

Se loger
- Louer un logement
- Aides au logement

22-29
Se former, travailler et se déplacer

Se former, travailler
- Formation et recherche d'emploi
- Reprise d'activité

Se déplacer
- Accès aux transports
- Tarification solidaire sur les transports

30-41
Se faire aider

Accéder aux droits
- Titre de séjour
- Adresse administrative
- Conseils juridiques et défense
- Droits sociaux

Obtenir un soutien
- Difficultés financières
- Aide éducative
- Difficultés familiales
- Isolement

42-48
Se distraire

Accéder aux loisirs
- Vacances
- Activités

Accéder au sport et à la culture
- Sport
- Culture

49-50
Annuaire

51
Plan

PRENDRE SOIN DE SOI

Où manger, dormir, se laver et se soigner ?
Le CCAS de la Ville de Caen oriente les personnes les plus isolées et en situation de grande précarité pour répondre aux besoins de première nécessité.

Se nourrir

Se soigner

Se vêtir

Se nourrir

REPAS

L'espace de distribution de repas

Le CCAS de la Ville de Caen offre toute l'année un repas complet aux Caennais sans domicile dans le cadre chaleureux de l'espace de distribution de repas à la Pierre-Heuzé. Le service et l'animation du temps de repas sont assurés par le CCAS et ses nombreux partenaires associatifs. L'inscription par le service social référent est obligatoire (La Boussole, Cap Horn, SAJD, CAO…).

64 Clos du Poteau Rouge - Caen
Bus : ligne 10 arrêt « Montcalm », ligne 5 arrêts « Foyer » ou « Vanier ».

- **Tous les jours du lundi au samedi, services à 11h30 et 12h30 toute l'année**

La Croix-Rouge française

Distribution de repas pour les personnes sans domicile à Caen, tous les jours du 15 octobre au 15 mai.

- De 19h10 à 20h20 place de la République
- De 20h20 à 20h45 quai Vendeuvre
- De 20h45 à 21h45 à la gare (pont SNCF)

Les Restos du Cœur

Distribution de repas pour les personnes sans domicile à Caen, trois fois par semaine le midi de 11h à 13h.

- Lundi, mercredi et vendredi place de la Résistance et à la gare (pont SNCF)

COLIS ALIMENTAIRE

Les centres de distribution alimentaire

L'aide alimentaire aux personnes isolées (AAPI)
24 rue Guillaume Trébutien - Caen
Tél. 02 31 83 76 21
Bus : lignes 6, 7, 15, 17, 27, tram B arrêt « Aviation »

- Distribution lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h, colis alimentaires contre participation mensuelle (20 € pour 1 à 2 personnes, 25 € pour 3 à 4 personnes, 30 € pour 5 à 6 personnes, 35 € pour 7 personnes et plus)
- Possibilité d'accès à une épicerie sociale sur prise de rendez-vous auprès du secrétariat le matin

La Croix-Rouge française
44 bis boulevard Lyautey - Caen
Tél. 02 31 82 59 43
Bus : lignes 7, 21 arrêt « Cimetière de Vaucelles »

- Distribution mardi et vendredi de 13h30 à 17h
- Sur orientation d'un travailleur social

Les Restos du Cœur

- **Caen**
  Folie-Couvrechef - Caen
  124 rue de la Folie
  Tél. 02 31 95 79 87
  Bus : ligne 10 arrêt « Couvrechef - Bourg »
  – Distribution mardi et vendredi matin de 9h à 11h

- **Ifs**
  Esplanade François-Mitterrand - Ifs
  Tél. 02 31 83 20 01
  Bus : lignes 17, 27 arrêt « Saint-Bernard »

- **Mondeville**
  Rue Albert Bayet - Mondeville
  Tél. 02 31 84 38 84
  Bus : lignes 11, 26 arrêt « Charmettes »

- **Hérouville Saint-Clair**
  1018 Grand Parc - Hérouville Saint-Clair
  Tél. 02 31 94 54 78
  Tram : ligne B arrêt « Académie »

Le Secours Catholique

- **Caen**
  57 avenue de la Libération - Caen
  Tél. 02 31 94 40 46
  Bus : lignes 2, 18, 25, 31, 32 arrêt « Vaugueux »
  – Lundi, mercredi, vendredi de 14h à 16h30
  – Entretiens individuels sur rendez-vous
  – Sur orientation d'un travailleur social

Le Secours Populaire

- **Caen**
  6 bis impasse Mont-Coco - Caen
  Tél. 02 31 06 22 50
  Bus : ligne 10 arrêt « Caen - Girafe »
  – Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h
  – Sur orientation d'un travailleur social (participation financière de 2 € pour les adultes et 1 € pour les enfants à chaque distribution)

- **Chemin-Vert**
  Tour Molière - 10 rue Molière - Caen
  Tél. 06 75 40 14 57
  Bus : lignes 1, 9, 10, 21 arrêt « Chardonnerets »
  – Mardi et jeudi de 14h à 17h

Saint-Vincent-de-Paul

- **Siège social Caen**
  Salle Ozanam - 34 rue de Branville - Caen
  Tél. 02 31 78 04 41
  Bus : ligne 21 arrêt « Rue Barbeux »
  – Secrétariat ouvert tous les matins de 9h à 12h
  – Distribution vendredi de 9h30 à 11h30

- **Guérinière**
  1 bis place de la Liberté - Caen
  Tél. 02 31 52 14 63
  Bus : lignes 6, 15, tram A, arrêt « Liberté »
  – Distribution lundi, mercredi, vendredi de 14h30 à 16h

- **Grâce-de-Dieu**
  6 bis rue des Marchands - Caen
  Tél. 02 31 83 88 60
  Bus : lignes 4, 5, tram B, arrêt « Grâce-de-Dieu »
  – Distribution mardi, et samedi de 8h30 à 9h30, vendredi de 9h à 10h

- **Sainte-Thérèse**
  Tél. 02 31 34 57 01
  Tram : lignes A et B arrêt « Lux-Victor Lépine »
  – Distribution à domicile 1 fois par mois

- **Chemin-Vert**
  Rue du Bouvreuil - Caen
  Tél. 02 31 78 04 41 (siège social)
  Bus : lignes 1, 9, 21 arrêt « Coty »
  – Distribution mardi de 14h30 à 16h30

- **Saint-François des Odons**
  4 place Venoise - Caen
  Tél. 02 31 75 10 99
  Bus : ligne 2 arrêt « Fontaine Venoise »
  – Distribution lundi de 14h à 15h30
  – Entretien sur rendez-vous le mercredi

- **Saint-Gilles**
  Centre Jean XXIII
  270 avenue du Connétable - Hérouville Saint-Clair
  Tél. 02 31 78 04 41 (siège social)
  Bus : lignes 8, 33 arrêt « Jean XXIII »
  – Distribution lundi de 14h à 16h (tous les 15 jours)

- **Centre d'accueil Saint-Étienne**
  44 rue Neuve Bourg-l'Abbé - Caen
  Tél. 02 31 85 20 44
  Bus : ligne 3 arrêt « Institution Saint-Pierre »
  – Distribution mardi de 14h à 17h

- **Epétha Saint-Ouen**
  121 rue d'Hérouville - Caen
  Tél. 02 31 78 04 41 (siège social)
  Bus : ligne 10 arrêt « La Hache »
  – Ouvert du mardi au vendredi de 14h à 17h

La Tente des glaneurs

Cette association de bénévoles distribue chaque dimanche les invendus du marché Saint-Pierre non commercialisables, mais encore consommables, aux personnes en situation de précarité. Cette action proposée par le Conseil de quartier Centre/Presqu'île est soutenue par la Ville de Caen.

- Tous les dimanches rue de Bernières à partir de 13h30
- Si vous souhaitez être bénévole pour cette association : latentedesglaneurscaen@hotmail.fr

L'Épicerie sociale

Pacte 14

15 allée des Poètes - Mondeville
Tél. 02 31 84 81 88
Bus : lignes 5, 15 arrêt « Nicolas Copernic »

- Mardi et vendredi de 15h à 19h
- Uniquement sur orientation d'un travailleur social

PRODUITS ALIMENTAIRES ET D'HYGIÈNE

Les chèques d'accompagnement personnalisés

Du CCAS

Vous pouvez solliciter auprès du CCAS, après évaluation de votre situation, l'attribution de chèques d'accompagnement utilisés dans de très nombreuses enseignes caennaises pour l'achat de produits alimentaires et d'hygiène.

- Voir CCAS (annuaire p.49)

Du conseil général

Les travailleurs sociaux peuvent également solliciter en faveur des familles avec enfant(s) une aide de ce type auprès du conseil général.

- Voir CMS de conseil général (annuaire p.49)

Les aides sociales de la CAF

La Caisse d'allocations familiales peut être saisie par les travailleurs sociaux de demandes de soutiens alimentaires, sous certaines conditions, à ses allocataires.

- Voir CAF (annuaire p.49)

Se soigner

COUVERTURE MALADIE

La Couverture maladie universelle (CMU)

La Couverture maladie universelle (CMU) est une prestation sociale permettant l'accès aux soins, leur remboursement, les prestations et médicaments à toute personne résidant en France, non couverte par un autre régime obligatoire d'assurance maladie.

La CMU de base ouvre droit aux remboursements de vos soins et médicaments au taux habituel appliqué aux autres assurés sociaux.

La Couverture maladie universelle complémentaire (CMUC)

La CMU complémentaire vous donne droit à la prise en charge gratuite de la part complémentaire de vos dépenses de santé (y compris à l'hôpital).

Les bénéficiaires de la CMU et de l'ACS ont accès au tarif première nécessité (TPN) ou au tarif spécial de solidarité (TSS) leur permettant d'alléger leurs factures de gaz ou d'électricité.

Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)
Boulevard Jean-Moulin (anciennement bd Weygand) - Caen
Tél. 3637 / Site : www.ameli.fr
Bus : lignes 7, 10, 24 arrêt « Girafe »

- Du lundi au vendredi de 8h à 16h
- Voir autres antennes CPAM (annuaire p.49)

L'Aide pour une complémentaire santé (ACS)

Selon un barème de ressources, vous pouvez bénéficier d'une aide au financement de votre complémentaire santé (ACS). L'ACS vous permet également de bénéficier de tarifs médicaux sans dépassement d'honoraires et de la dispense d'avance de frais sur la partie prise en charge par l'assurance maladie.

CPAM
Boulevard Jean-Moulin (anciennement bd Weygand) - Caen
Tél. 3637 / Site. www.amelie.fr
Bus : lignes 7, 10, 24 arrêt « Girafe »

POUR TOUTE URGENCE
Le Samu : 15
Les Pompiers : 18
SOS Médecins : 36 24
Les urgences du CHU : 02 31 06 48 25

SOINS DE BASE

L'Aide médicale d'État (AME)

L'aide médicale d'État est destinée à permettre l'accès aux soins des personnes en situation irrégulière au regard de la règlementation française sur le séjour en France. Elle est attribuée sous conditions de résidence et de ressources. Pour en faire la demande, adressez-vous à la CPAM.

Boulevard Jean-Moulin (anciennement bd Weygand) - Caen
Site : www.ameli.fr
Bus : lignes 7, 10, 24 arrêt « Girafe »

- Du lundi au vendredi de 8h à 16h
- Voir autres antennes CPAM (annuaire p.49)

Le cabinet médical de La Boussole

La Boussole, centre d'accueil de jour, est aussi un lieu d'accès aux soins grâce à un système de permanences de professionnels spécialisés. L'Association médicale contre l'exclusion (AMCE) et son équipe de santé, composée de médecins et d'un dentiste, dispensent gratuitement des soins médicaux aux personnes en situation de précarité.
Les médicaments sont fournis par l'association Pharmaciens sans frontières.

31 cours Caffarelli - Caen
Tél. 02 31 34 19 80
Bus : lignes 10, 15, 33 arrêt « Esam »

- Les consultations dentaires ont lieu le mardi de 9h à 12h. Prendre rendez-vous

La Permanence d'accès aux soins de santé de la Miséricorde (PASS)

La PASS Miséricorde a pour mission de soigner et d'accompagner les personnes en difficulté, démunies ou vulnérables. Vous pourrez être orienté vers un médecin généraliste ou un service médical si vous avez besoin d'aide et de soins.

2 rue des Cordeliers - Caen
Tél. 02 31 38 50 96
Bus : lignes 2, 4, 5, 9, 10, 14, 18, 19,
tram A et B arrêt « Quatrans »

- Du lundi au vendredi de 9h à 17h

L'Institut inter-régional pour la santé (IRSA)

Il propose un bilan de santé gratuit à tous sur rendez-vous.

10 place François Mitterrand - Hérouville Saint-Clair
Tél. 02 31 54 41 00 / Courriel : cpsp14@irsa.asso.fr
Bus : lignes 4, 5 et 8 arrêt « Nouvel Horizon »
Tram : ligne B arrêt « Café des Images »
Bus Verts : ligne 1 arrêt « Hérouville Saint-Clair »

Le Centre de prévention des maladies infectieuses (CPMI)

Il propose des dépistages ciblés de la tuberculose pour les populations à risque ainsi qu'un dépistage gratuit et anonyme des infections sexuellement transmissibles.

51 rue Gémare - Caen
Tél. 02 31 38 51 58
Bus : lignes 2, 4, 5, 7, 14, 18, 19,
tram A et B arrêt « Place de la Mare »

Une démarche innovante de santé publique

Dans le cadre de son Plan local de santé, la Ville soutient des projets qui répondent aux attentes et besoins des Caennais dans les domaines de l'alimentation, l'accès aux soins et le bien-être psychique. Ce dispositif vise à coordonner les actions de santé publique à l'échelle du territoire communal et à réduire les inégalités en matière de santé.

SOINS SPÉCIALISÉS

Addictions / Santé mentale / Sexualité et contraception

Addictions

Le service addictologie du CHU

Centre de soins pour malades dépendant d'une ou plusieurs substances psychoactives. Il propose une prise en charge adaptée aux difficultés propres à la dépendance, soit en ambulatoire (consultation externe), soit en hospitalisation.

Centre hospitalier universitaire
Avenue Georges-Clemenceau - Caen
Tél. 02 31 27 25 62 / Courriel : hamelin-p@chu-caen.fr
Bus : ligne 14 ou tram A arrêt « CHU »

La prévention des jeunes par des jeunes

Le dispositif de prévention par des pairs étudiants, « Be Soft », mis en œuvre par la Ville de Caen avec la mutuelle des étudiants, vise à prévenir les comportements à risques des jeunes, notamment lors des soirées festives. L'objectif est de les sensibiliser, par un contact direct et un langage simple, aux thématiques de santé qui les concernent au quotidien. L'équipe de prévention intervient en centre-ville le jeudi soir (hors vacances scolaires) de 21h à 23h30.

L'Association nationale de prévention en alcoologie et addictions (ANPAA)

L'ANPAA sensibilise à l'ensemble des addictions : alcool, tabac, drogues illicites et médicaments psychotropes, pratiques excessives de jeu et autres addictions sans produit. Les thèmes des risques liés à ces comportements pour l'individu, son entourage et la société sont abordés dans une perspective globale, psychologique, biomédicale et sociale par des professionnels.

12 rue de Courtonne - Caen
Tél. 02 31 85 35 21 / Courriel : anpaa14@anpaa.asso.fr
Bus : lignes 8, 10, 15 arrêt « Place Courtonne »

- Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Le Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)

Centre de soins ambulatoires pour personnes rencontrant un problème de toxicomanie (dépendances à l'héroïne, à la morphine mais également à la cocaïne, au cannabis ou aux médicaments détournés de leurs usages). Le suivi est infirmier, médical, social et psychologique sous forme de consultations et d'entretiens individuels sur rendez-vous. Les mineurs sont accueillis confidentiellement sur rendez-vous et soignés gratuitement.

45 rue de Bretagne - Caen
Tél. 02 31 85 56 80
Bus : ligne 3 arrêt « Anciennes Boucheries »

- Du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h30 sauf le mardi de 9h20 à 13h, fermé l'après-midi

La Maison des addictions

Centre de soins ambulatoires pour personnes rencontrant un problème d'addiction (alcool, tabac, cannabis, comportement alimentaire et autres addictions comme le jeu, le sexe, les achats compulsifs… sauf opiacés) et pour leur entourage. Vous serez accueilli confidentiellement sur rendez-vous et soigné gratuitement.

Pôle Santé - 41 avenue Père Charles de Foucauld - Caen
Tél. 02 31 52 95 90
Courriel : maisondesaddictions@wanadoo.fr
Bus : lignes 14, 5, tram B arrêt « Grâce-de-Dieu »

- Du lundi au vendredi de 9h à 18h30

Le Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD)

Cet espace accueille anonymement et gratuitement. Vous pourrez y poser vos questions sur les drogues, obtenir des conseils et des informations, bénéficier de soins infirmiers, d'un dépistage, d'un accès aux douches et sanitaires, lave-linge, sèche-linge.

26 rue Neuve Bourg-l'Abbé - Caen
Tél. 02 31 72 28 75
Bus : lignes 2, 21 arrêt « État Major »

- Du lundi au vendredi de 14h à 17h

Le Centre de cure ambulatoire en alcoologie (CCAA)

Structure d'accueil, d'écoute, de consultation et de soins ambulatoires pour les personnes dépendantes à l'alcool et également pour leur entourage. Gratuité des soins et confidentialité, possibilité de participer à différents ateliers (peinture, relaxation) et de rencontrer un infirmier pour un sevrage en ambulatoire.

9 rue du Docteur Vincent - Caen
Tél. 02 31 93 61 32 / Courriel : ccaaa@orange.fr
Bus : ligne 10 arrêt « Docteur Vincent »

- Du lundi au jeudi 9h à 18h30 et vendredi de 9h à 17h30, avec ou sans rendez-vous

Santé mentale

L'Établissement public de santé mentale (EPSM)

Dans le cadre de la lutte contre les maladies mentales, l'EPSM met à disposition des services et des équipements de prévention, de diagnostic, de soins, de réadaptation et de réinsertion sociale. L'EPSM est aussi présent dans les quartiers avec les Centres médico-psychologiques et l'Équipe mobile psychiatrie précarité et pour les adolescents avec la Maison des adolescents.

EPSM Caen

15 ter rue Saint-Ouen - Caen
Tél. 02 31 30 50 50
Bus : ligne 8 arrêt « Saint-Ouen »

Les Centres médico-psychologiques (CMP)

Les CMP organisent des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'interventions à domicile. Ils sont composés d'un médecin psychiatre, d'infirmiers psychiatriques, d'un psychologue et d'une assistante sociale. Votre lieu d'habitation détermine votre CMP de secteur.

CMP Caen Ouest

10 rue de Molière - Caen
Tél. 02 31 73 02 29
Bus : lignes 1, 9, 10, 21 arrêt « Chardonnerets »

CMP Caen Est

18 rue des Carmélites - Caen
Tél. 02 31 38 80 65
Bus : lignes 1, 3, 5, 7, 10, 11, 21, 26, 33 arrêt « Saint-Jean »

CMP Caen Plaine

5 rue de la Défense Passive - Caen
Tél. 02 31 94 64 70
Bus : lignes 7, 10, 24, 62, tram A ou B arrêt « Calvaire Saint-Pierre »

CMP Caen Sud

184 rue de Falaise - Caen
Tél. 02 31 35 82 50
Bus : ligne 6 arrêt « Falaise »

L'Équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP)

Cette équipe de soignants est cordonnée par l'Établissement public de santé mentale (EPSM) de Caen. L'EMPP intervient sur l'agglomération caennaise. Son rôle est de favoriser l'accès aux soins en psychiatrie des personnes en situation de précarité sociale.

2 rue des Cordeliers - Caen
Tél. 02 31 38 50 85 / Courriel : empp@epsm-caen.fr
Bus : lignes 2, 4, 5, 9, 10, 14, 18, 19,
tram A et B arrêt « Quatrans »

La Maison des adolescents

Les jeunes de 12 à 21 ans sont accueillis sans rendez-vous à la Maison des adolescents. Ils peuvent y trouver une écoute, des conseils, des réponses à leurs questions. Le suivi est assuré par des professionnels.

9 place de la Mare - Caen
Tél. 02 31 15 25 25
Tram : ligne A ou B arrêt « Place de la Mare »

- Du lundi au vendredi de 13h à 19h, le samedi de 10h à 13h

En cas de souffrance psychiatrique ou psychologique aiguë nécessitant une évaluation rapide, rendez-vous aux urgences psychiatriques du CHU de Caen ouvertes 24h/24.

Sexualité et contraception

Le Centre de planification

Lieu d'accueil et d'information sur la sexualité, la contraception, les difficultés familiales ou conjugales. Ouvert à tous et à toutes, le centre de planification propose, sur rendez-vous, des entretiens individuels ou en couple, par des conseillères conjugales et familiales, et des consultations gynécologiques.

Antenne de Caen

25 avenue du 6 Juin - Caen
Tél. 02 31 57 14 31
Tram : ligne A ou B arrêt « Résistance »

- Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, samedi de 9h à 12h

Antenne Campus 2

Centre de médecine préventive Université
Avenue de Bruxelles - Caen
Tél. 02 31 56 52 30
Bus : lignes 7, 10, 24, 62, tram A ou B arrêt « Calvaire Saint-Pierre »

- Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Le Planning familial

Cette association militante vous accueille, vous écoute, vous conseille. Vous pourrez trouver des réponses à vos questions en matière de sexualité et de contraception.

3 boulevard Lyautey - Caen
Tél. 02 31 82 20 50 / Courriel : mfpf14@gmail.com
Bus : lignes 6, 7, 9, 21 arrêt « Cygne de Croix »

- Du lundi au jeudi de 9h à 17h, vendredi de 9h à 16h

La Maison des diversités (Centre LGBT)

Le centre Lesbien Gay Bisexuel Transgenre de Normandie (LGBT) accueille et écoute. Il s'agit d'un lieu de ressources où trouver des informations de prévention, des informations juridiques et des conseils lors des permanences organisées. Un dépistage gratuit du sida est planifié tous les samedis de 14h à 16h.

74 boulevard Dunois - Caen
Tél. 06 89 49 40 56 / Site : mddcentre-lgbt.asso-web.com
Bus : lignes 1, 10 arrêt « Collège Dunois »

Sid' Accueil

Sid'Accueil est une association de lutte contre le sida et les toxicomanies à Caen et en Basse-Normandie. Vous pouvez y être accompagné, écouté, soutenu, orienté et informé sur la prévention et sur les modes de contamination du VIH et des IST (infections sexuellement transmissibles).

9 rue du Docteur Vincent - Caen
Tél. 02 31 86 82 82 / Site : www.sidaccueil.fr
Courriel : sidacbasnormand@sfr.fr
Bus : ligne 10 arrêt « Docteur Vincent »

Se vêtir

La Chiffonnerie

7 route de Trouville - Caen
Tél. 02 31 34 49 52 / Site : www.chiffo.org
Tram. A et B (descendre boulevard Leroy)
Bus : lignes 3, 9 arrêt « Pont SNCF »

- Du lundi au vendredi de 10h à 18h
- Cette association permet l'acquisition de vêtements, chaussures, maroquinerie, linge de maison, meubles et électroménager à un prix modique et organise également des braderies et des ventes évènementielles

La Croix-Rouge française

44 bis boulevard Lyautey - Caen
Tél. 02 31 82 59 43
Bus : lignes 7, 21 arrêt « Cimetière de Vaucelles »

- Distribution le jeudi après-midi de 14h à 17h
- Gratuité des vêtements
- Boutique du boulevard Lyautey du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 18h

Emmaüs

Caen

102 avenue de Rouen - Caen
Tél. 02 31 37 30 57
Bus : lignes 11, 21 arrêt « Edmond Rostand »

- Du mardi au vendredi de 14h à 17h30, le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h
- Dépôt-vente de vêtements et meubles

Tailleville

Le château de Tailleville - Douvres-la-Délivrande
Tél. 02 31 37 30 57

- Du mercredi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30, le jeudi de 14h à 17h
  Dépôt-vente de vêtements et meubles

Entraide pour tous

Chemin-Vert-Résidence des Pinsons (côté cour) - Caen
Tél. 06 83 97 56 06
Bus : lignes 1, 9, 10, 21 arrêt « Chardonnerets »

- Lundi de 14h à 16h et mercredi de 10h à 16h
- Vêtements, (sac de 100 litres pour 3 €), petits meubles

Les Restos du Cœur

124 rue de la Folie - Caen
Tél. 02 31 95 79 87
Bus : ligne 10 arrêt « Couvrechef - Bourg »

- Mardi et vendredi matin de 9h à 11h, adressez-vous au point de distribution alimentaire

Saint-Vincent-de-Paul

1 bis place de la Liberté - Caen
Tél. 02 31 52 14 63
Bus : lignes 6, 15, tram A, arrêt « Liberté »

- Mardi et vendredi de 10h à 12h, jeudi de 10h à 12h et de 15h à 17h30

4 place Venoise - Caen
Tél. 02 31 75 10 99
Bus : ligne 2 arrêt « Fontaine Venoise »

- Mardi et jeudi de 14h à 16h30

44 rue Neuve Bourg-l'Abbé - Caen
Tél. 02 31 85 20 44
Bus : ligne 3 arrêt « Institution Saint-Pierre »

- Mardi de 14h à 17h

Le Secours populaire

6 bis impasse du Mont-Coco - Caen
Tél. 02 31 06 22 50 / Site : www.spf14.org
Bus : ligne 10 arrêt « Caen-Girafe »

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h
- Vêtements, électroménager, meubles

AVOIR UN TOIT

Que ce soit pour les hébergements d'urgence ou l'accès à l'habitat du plus grand nombre, la Ville de Caen se mobilise à tous les niveaux pour rendre l'offre de logements plus solidaire.

S'abriter en urgence

Se loger

S'abriter en urgence

ABRI DE JOUR

La Boussole

Établissement d'accueil de jour des personnes sans domicile

Tous les jours de l'année, les agents de la direction de l'Action sociale et de la lutte contre l'exclusion accueillent, informent et orientent dans leurs démarches les personnes momentanément privées de domicile.
Celles-ci y trouvent une écoute attentive, y sont accompagnées dans leurs démarches d'accès aux droits (téléphone, boîte aux lettres, consigne), peuvent y bénéficier de prestations d'accès à l'hygiène (douche, laverie, coiffeur) et de soins de santé.
Enfin, pour les animaux de compagnie, des distributions gratuites d'aliments et des soins vétérinaires sont proposés, en partenariat avec l'association Gamelles pleines.

31 cours Caffarelli – Caen
Tél. 02 31 34 19 80
Bus : lignes 10, 15, 33 arrêt « Ésam »

- Ouvert 7 jours sur 7
- **Hiver** (du 1er novembre au 31 mars) : de 9h à 20h du lundi au vendredi et de 9h à 19h le week-end
- **Été** (du 1er avril au 31 octobre) : de 9h à 17h du lundi au vendredi et de 9h à 17h30 le week-end

ABRI DE NUIT

Le 115

Si vous n'avez pas de solution d'hébergement, un numéro unique vous oriente : le 115 (gratuit), 24h/24 365 jours par an.

Des opérateurs répondent aux demandes des personnes sans abri, mais aussi des professionnels sociaux, médico-sociaux, ou encore des citoyens qui souhaitent signaler la situation vulnérable d'une personne sans abri.

Vous serez redirigé, en fonction des places disponibles, vers une structure d'accueil d'urgence pour être mis à l'abri. Il existe à Caen plusieurs foyers d'urgence, comme La Charité, Le Cap Horn, La Cotonnière.

Il existe des foyers d'hébergement d'urgence qui peuvent être sollicités par la personne elle-même ou par un travailleur social. Ces foyers – comme La Source (pour les femmes seules accompagnées ou non d'enfants), Le Tremplin (pour les hommes seuls) ou Le foyer Urgence (qui accueille les familles) – proposent une prise en charge 24h/24.

- Plus d'infos : La Boussole, le CAO, le SAJD, le CCAS, le SAAS, les CMS (annuaire p.49)

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

Les foyers de jeunes travailleurs (FJT)

Si vous êtes un jeune entre 16 et 30 ans (stagiaire, salarié, étudiant), les foyers de jeunes travailleurs peuvent vous accueillir. Un accompagnement des résidents dans divers domaines peut aussi être proposé.

- Voir tous les contacts des FJT (annuaire p.49)
- Plus d'infos : site de la Maison de l'habitat www.maisonhabitat.caen.fr (rubrique location)

Les résidences sociales

Les résidences sociales se composent de logements temporaires meublés destinés aux ménages de petite taille ayant des revenus modestes ou des difficultés à se loger dans le parc immobilier traditionnel.

- Plus d'infos : site de la Maison de l'habitat www.maisonhabitat.caen.fr

DÉMARCHES ET LIEUX D'ACCUEIL

Le Centre communal d'action sociale (CCAS)

Tous les jours de l'année, les agents du CCAS accueillent et accompagnent les personnes sans domicile dans leurs démarches d'accès aux droits (soins, hébergement, logement, etc).

La Boussole

31 cours Caffarelli - Caen
Tél. 02 31 34 19 80
Bus : lignes 10, 15, 33 arrêt « Esam »

- De 9h à 20h du lundi au vendredi et de 9h à 19h le week-end

CCAS et Pôles de vie des quartiers (voir p.35)

Le service de Coordination, d'accueil et d'orientation (CAO)

Il reçoit pendant les permanences d'urgence un public sans domicile âgé de plus de 25 ans, sans enfant à charge. Un accompagnement social global est proposé aux bénéficiaires du RSA volet social. Votre situation sera évaluée et vous serez réorienté. Une domiciliation administrative est possible.

4 rue Guilbert - Caen
Tél. 02 31 86 67 45
Courriel : cao@revivre-asso.org
Tram : ligne A ou B, arrêt « Résistance »

- Permanences d'urgence sans rendez-vous de 9h à 11h30 lundi, mardi, jeudi
- Sur rendez-vous pour obtenir un suivi (bénéficiaires RSA)

Le Service d'aide aux jeunes en difficulté (SAJD)

C'est un service éducatif qui s'adresse à tout jeune adulte entre 18 et 25 ans, sans enfant, quelle que soit sa situation. Les jeunes sont accueillis et accompagnés dans leurs projets. Une domiciliation administrative est possible.

10 rue Frémentel - Caen
Tél. 02 31 82 56 00
Tram : ligne A ou B, arrêt « Quai de Juillet »

- Ouvert au public le matin de 9h à 12h et le reste de la journée sur rendez-vous

Le Service d'accueil et d'accompagnement social (SAAS)

Vous êtes une femme seule avec ou sans enfant, ou un homme seul avec enfant, sans hébergement individuel, et en situation de violence, vous avez besoin d'un accueil en urgence, d'une écoute, d'un accompagnement, le SAAS vous reçoit du lundi au vendredi de 9h à 17h.

3 boulevard Leroy - Caen
Tél. 02 31 34 21 36
Courriel : itinéraires.saas@wanadoo.fr
Bus : lignes 6, 7, 21, arrêt « Cygne de Croix »

- Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h
- Permanences sans rendez-vous du lundi au jeudi de 9h à 12h, vendredi de 9h à 11h30

En cas de menace d'expulsion

Dans le cadre d'un partenariat avec les services de l'État, le CCAS mobilise les professionnels de son Pôle logement pour accompagner les Caennais menacés d'expulsion et leur permettre de se maintenir dans le logement après la résorption de la dette de loyer ou la conclusion d'un plan d'apurement (échéancier).

CCAS
45 rue de Bernières - Caen
Tél. 02 31 15 59 70
Bus : lignes 2, 8, 10, 15, 18, 20, 25,
tram A ou B arrêt « Bernières »

Les Centres médico-sociaux (CMS)

Vous avez besoin d'être aidé dans votre insertion sociale et professionnelle, accompagné dans l'accès à vos droits sociaux, au logement, aux soins. Les travailleurs sociaux des CMS vous orientent et vous aident dans ces démarches.

- Il existe 6 CMS à Caen dans différents quartiers : Folie-Couvrechef, Guérinière, Chemin-Vert, Caen centre, Grâce-de-Dieu, Pierre-Heuzé. (annuaire p.49)

Se loger

LOUER UN LOGEMENT

Un logement social

Pour faire une demande de logement social, il faut déposer un dossier auprès d'un bailleur social ou d'une commune.

- La demande peut être saisie en ligne sur : www.demandelogement14.fr
- Plus d'infos : contactez les bailleurs sociaux ou la Maison de l'habitat

Un logement privé

Pour trouver un logement privé, vous devez prendre contact avec les agences immobilières, consulter les annonces (ex. journaux, internet…). Si vous rencontrez une difficulté pour financer votre dépôt de garantie, trouver un garant, etc., des aides existent.

- Voir rubrique « Aides au logement »

Les « logements d'insertion » du CCAS

Le CCAS gère un patrimoine de 40 logements d'insertion qui permettent d'accueillir des familles locataires qui rencontrent des difficultés à gérer un logement de façon autonome. Ces familles sont accompagnées pendant une période de deux ans maximum et deviennent officiellement locataires lorsque l'ensemble des difficultés est résorbé.

Ce dispositif est mis en place dans le cadre d'un partenariat avec Caen Habitat et avec le concours financier du conseil général du Calvados.

CCAS
45 rue de Bernières - Caen
Tél. 02 31 15 59 70
Bus : lignes 2, 8, 10, 15, 18, 20, 25, tram A ou B, arrêt « Bernières »

La Maison de l'habitat

La Ville de Caen et Caen la Mer vous proposent une adresse unique pour toutes les questions relatives au logement.

La Maison de l'habitat est là pour vous accueillir, vous conseiller, vous orienter. C'est l'acteur incontournable pour toutes les problématiques liées à l'habitat.

37 rue Jean-Romain - Caen
Tél. 02 31 38 31 38
Site : www.maisonhabitat.caen.fr
Bus : lignes 1, 3, 5, 7, 10, 11, 21, 26, 33, arrêt « Saint-Jean »

Le Comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ)

Il intervient essentiellement auprès des jeunes de 16 à 30 ans pour les accueillir, les informer, les orienter, les accompagner dans leur recherche de logement, l'accès et le maintien dans ce logement autonome.

Cideme
1 place de l'Europe - Hérouville Saint-Clair
Tél. 02 31 95 38 32 / Site : www.cllaj-caen.fr
Bus : ligne 4 arrêt « Horizon » ou tram B arrêt « Académie »

- Prendre rendez-vous
- Permanences à la Maison de l'habitat de Caen le mardi de 9h à 12h

La gestion immobilière sociale

La gestion locative sociale facilite l'insertion et l'accès au logement des ménages à faibles revenus. Ce dispositif vise à gérer des logements du parc privé afin de répondre aux besoins sociaux tout en apportant aux bailleurs des garanties locatives sécurisantes.

Aiscal (Agence immobilière sociale du Calvados)
18 rue de la Girafe - Caen
Tél. 02 31 08 27 85 ou 02 31 93 69 43
Site : www.aiscal.fr
Bus : lignes 7, 10, 24 arrêt « Girafe »

Les Clés des Pays normands
8 boulevard Jean-Moulin (anciennement bd Weygand) - Caen
Tél. 02 31 86 70 50
Courriel : contact@pactarim.fr
Site : www.pact-arim-normandie.org
Bus : ligne 14 arrêt « Creully »

AIDES AU LOGEMENT

Faire valoir son Droit au logement (DALO)

Pour garantir le droit au logement opposable (DALO), l'État a mis en place, dans chaque département, une commission de médiation. Elle a pour rôle de se prononcer sur le caractère prioritaire ou non de la demande qui lui est présentée, ainsi que sur l'urgence qu'il y a à attribuer un logement ou un hébergement, en tenant compte des démarches précédemment effectuées par le demandeur.

Pour en savoir plus, demandez de l'aide à :

- un travailleur social
- la Maison de l'habitat
- la Direction départementale de la Cohésion sociale du Calvados
  2 place Jean-Nouzille - Caen
  Tél. 02 31 52 74 43
  Bus : ligne 6, 15 arrêt « Guillaume de Normandie »

Accéder au logement

Plusieurs dispositifs – dont le fonds de solidarité logement (FSL) du conseil général – existent pour faciliter votre accès à un logement et vous aider à financer :
– un dépôt de garantie
– la garantie du paiement des loyers
– le paiement du 1er mois de loyer
– les frais de location
– l'assurance habitation
– la mobilité
– un déménagement
– une installation

- Toutes ces aides sont soumises à conditions
- Plus d'infos : site de la Maison de l'habitat www.maisonhabitat.caen.fr

Se maintenir dans un logement

Vous êtes locataire ou propriétaire, des aides existent pour payer votre loyer ou votre prêt immobilier : l'allocation de logement familiale (ALF), l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement sociale (ALS). Pour résorber une dette de loyer, vous pouvez bénéficier du fonds de solidarité logement (FSL maintien), ou des aides du CCAS.

- Plus d'infos : CAF ou MSA (annuaire p.49)
- CCAS (voir p.35)

SE FORMER, TRAVAILLER ET SE DÉPLACER

Lutter contre l'isolement passe par l'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle et la prise en compte de la mobilité. À Caen, plusieurs dispositifs existent, le CCAS vous accueille et vous conseille.

Se former / travailler

Se déplacer

Se former, travailler

FORMATION ET RECHERCHE D'EMPLOI

Les Cafés de l'emploi et de la formation bas-normands

Les Cafés de l'emploi sont organisés une fois par mois à la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Caen. L'association permet de faire se rencontrer, autour d'un café convivial, des recruteurs ou des formateurs et des personnes en recherche d'emploi.

Cafés de l'emploi
1 rue René Cassin - Saint-Contest
Tél. 02 31 74 71 38
Site : www.cafes-emploi-bas-normands.fr
Bus : ligne 18 arrêt « Parc Athéna »,
ligne 14 arrêt « Débarquement »

Le Pôle emploi

Pôle emploi est le service public de référence en matière d'emploi, il propose :

- l'accueil et l'inscription des demandeurs d'emploi
- le versement des allocations des demandeurs d'emploi indemnisés
- l'accompagnement de chaque demandeur d'emploi dans sa recherche d'emploi jusqu'à son placement
- l'orientation et la formation des demandeurs d'emploi

• Voir les antennes **Pôle emploi** de Caen (annuaire p.49)

Le correspondant solidarité emploi du CCAS

Le correspondant solidarité emploi du CCAS tient des permanences dans tous les quartiers de la ville (CCAS, Pôles de vie des quartiers, centres socioculturels) et reçoit les Caennais qui sont à la recherche d'un emploi et qui rencontrent des difficultés pour accomplir leurs démarches : rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation, consultation des offres d'emploi, etc. Il les conseille et les oriente vers les organismes à même de les accompagner vers l'emploi ou la formation.

CCAS
45 rue de Bernières - Caen
Tél. 02 31 15 59 70
Courriel : cseccas@caen.fr
Bus : lignes 2, 8, 10, 15, 18, 20, 25,
tram A ou B arrêt « Bernières »

- **Lundi :** PVQ Nord Ouest, de 9h à 12h et de 14h à 17h
- **Mardi :** CSC (centre socioculturel) Folie-Couvrechef, ou CSC Pierre-Heuzé, le matin de 9h à 12h en alternance 1 semaine sur 2, CSC Grâce-de-Dieu l'après-midi de 14h à 17h)
- **Mercredi :** CSC Guérinière l'après-midi de 14h à 17h
- **Jeudi :** PIMMS le matin de 9h à 12h, CCAS l'après-midi de 13h30 à 16h30
- **Vendredi :** PVQ Nord-Est le matin de 9h à 12h, CCAS l'après-midi de 13h30 à 16h

Le Point d'insertion par l'accueil et la formation (PIAF)

C'est un dispositif de formation implanté dans les quartiers de Caen, au sein des centres socioculturels de la CAF, pour répondre aux problèmes d'insertion sociale et professionnelle. Soutenu par la CAF, la Ville de Caen, le conseil général et l'État, le PIAF est un lieu d'information, d'écoute, d'orientation et de formation. Les demandes exprimées au PIAF sont très variées et peuvent aller du besoin de rencontrer des personnes à celui d'obtenir une aide pour un projet professionnel ou une formation complémentaire vers l'emploi. Le PIAF accueille tous les publics sauf les scolaires.

Centres socioculturels

- **Chemin-Vert**
  17 rue Pierre Corneille - Caen
  Tél. 02 31 73 19 69
  Bus : ligne 9 arrêt « Église du Chemin-Vert »
- **Grâce-de-Dieu**
  Avenue Charles de Foucauld - Caen
  Tél. 02 31 82 34 69
  Bus : lignes 4, 15, tram B, arrêt « Grâce-de-Dieu »
- **Guérinière**
  2 boulevard de l'Espérance - Caen
  Tél. 02 31 52 09 43
  Bus : lignes 6, 15 arrêt « Claude Monet »
- **Pierre-Heuzé**
  49 boulevard du Général Vanier - Caen
  Tél. 02 31 93 41 45
  Bus : lignes 5, 10 arrêt « Cavelier »

Centre municipal d'animation Folie-Couvrechef

3 rue des Acadiens - Caen
Tél. 02 31 44 06 95
Bus : lignes 2, 18 arrêt « Acadiens »

La Maison de l'information sur la formation et l'emploi (MIFE)

La MIFE vous propose un accueil personnalisé et des conseils pour vous aider à définir un projet professionnel et un parcours de formation adapté. C'est aussi un centre de ressources documentaires sur les métiers, les secteurs d'activité, les filières et l'offre de formation. Vous y trouverez toutes les informations et le matériel nécessaire pour vous documenter et trouver des réponses, des idées.

Et si vous avez une idée, une envie de créer votre entreprise, Cités Lab et Balise sont des dispositifs mis en place par la MIFE pour vous accompagner. Un chef de projet vous aide à clarifier vos idées, vous guide dans les démarches à suivre, vous renseigne, vous oriente vers les partenaires à même de vous aider à financer ou à monter votre projet.

Cideme

1 place de l'Europe - Hérouville Saint-Clair
Tél. 02 31 95 33 44
Courriel : contact@mife14.fr
Site : www.mife14.fr
Bus : lignes 4, 5, 8 arrêt « Nouvel Horizon »

La Mission locale

À la Mission locale, chaque jeune de 16 à 25 ans, selon son niveau, ses besoins ou ses difficultés peut être accueilli, informé, orienté et accompagné dans son parcours. Vous serez aidé à définir vos objectifs professionnels et trouverez des conseils pour accéder à l'emploi.

29 avenue de Verdun - Caen
Tél. 02 31 15 31 95
Site : www.mission-locale.fr
Bus : ligne 9 arrêt « Place Foch »

Les Campus de formation de l'Afpa

Aux réunions d'informations des campus de formation Afpa, des formateurs et des conseillers vous font découvrir les métiers, vous aident à choisir une formation, vous renseignent sur les possibilités de validation de l'expérience.

- Plus d'infos : www.basse-normandie.afpa.fr

Le Centre régional d'information jeunesse de Basse-Normandie (CRIJ)

C'est un lieu d'information ouvert à tous. Il collecte et diffuse les informations sur tous les domaines qui peuvent intéresser les jeunes : études, métiers et formations, emploi, législation du travail, société, vie pratique, santé, loisirs culturels et sportifs, vacances, Europe, étranger. Le CRIJ s'adresse à tout public (lycéen, étudiant, demandeur d'emploi, parent, professionnel, etc.).

16 rue Neuve Saint-Jean - Caen
Tél. 02 31 27 80 80
Courriel : ij@crij-bn.org
Bus : lignes 2, 8, 10, 15, 18, 20, 25,
tram A ou B arrêt « Bernières »

- Accueil sans rendez-vous lundi, mardi, jeudi de 13h à 18h, mercredi de 10h à 18h et vendredi de 13h à 17h
- Accueil de groupes et accueil individuel sur rendez-vous du mardi au vendredi matin

Le Dispositif ESPOI'R

Les Espaces d'orientation et d'intégration régionaux (ESP'OIR) proposent un accueil et un suivi personnalisés aux personnes en recherche d'emploi ou en situation d'emploi précaire. L'accompagnement proposé comporte plusieurs étapes :

– un diagnostic et l'élaboration d'un parcours (un mois maximum)
– une phase de construction et de validation d'un parcours (trois mois en moyenne)
– un suivi pour la mise en œuvre du plan d'action.

ACSEA

88 / 96 boulevard Lyautey (entrée par l'impasse Pascal) - Caen
Tél. 02 31 83 23 44
Courriel : espoircaen@acsea.asso.fr

IRFA

2 avenue de Cambridge, Citis - Hérouville Saint-Clair
Tél. 02 31 83 83 83
Courriel : espoircaenfalaise@irfaouest.fr

Emplois d'avenir, un coup de pouce à l'insertion des jeunes

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes peu ou pas qualifié, la Ville de Caen et son CCAS peuvent vous proposer un poste à temps plein en contrat à durée déterminée de 3 ans (100 postes d'ici fin 2014). Cette action est menée dans le cadre du dispositif national des Emplois d'avenir.

Pour plus d'infos
- Pôles de vie des quartiers (annuaire p.49)

Pour candidater
- Mission locale Caen la Mer Calvados Centre
  29 avenue de Verdun - Caen
  Tél. 02 31 15 31 95
  Bus : ligne 9 arrêt « Place Foch »
- Agences Pôle emploi (annuaire p.49)

Pour les jeunes en situation de handicap
- Cap emploi Calvados
  Avenue de Thiès - Caen
  Tél. 02 31 93 24 24
  Bus : lignes 7, 10, 24, 62,
  tram A ou B arrêt « Calvaire Saint-Pierre »

GRETA du Calvados
Collège Daniel Huet
3 rue Guyon de Guercheville - Hérouville Saint-Clair
Tél. 02 31 46 92 50
Courriel : espace.greta.caendives@ac-caen.fr

INFREP
14 avenue de Garbsen - Hérouville Saint-Clair
Tél. 02 31 53 18 50
Courriel : espacecotedenacre@infrep.org

ENEFA
1 avenue du Haut-Crépon - Hérouville Saint-Clair
Tél. 02 31 47 57 98
Courriel : espoir-caen-vb@enefa.org

La formation professionnelle en Basse-Normandie

Le **0 800 05 00 00** est un numéro vert gratuit (depuis un poste fixe) dédié aux demandeurs d'emploi, salariés, créateurs d'entreprise… Il permet d'obtenir des informations sur les dispositifs et les offres de formations, ainsi que sur les mesures d'accompagnement possibles. Vous serez orienté vers une ou plusieurs structures de formation ou vers un interlocuteur spécifique.

- Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h ainsi que le vendredi de 14h à 17h
- Plus d'infos : www.trouvermaformation.fr

Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)

Les associations intermédiaires recrutent des personnes éloignées de l'emploi qui sont suivies et accompagnées dans le cadre notamment de missions d'intérim. L'objectif est de les aider à retrouver une stabilité sociale et professionnelle.

ACTIF
93 rue de Falaise - Caen
Tél. 02 31 82 05 20

DEFI
1 place de l'Europe - Hérouville Saint-Clair
Tél. 02 31 06 11 33

REPRISE D'ACTIVITÉ

L'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE)

L'ADIE est une association qui aide grâce au microcrédit des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire à créer leur entreprise et donc leur propre emploi. Si vous avez besoin de solutions pour financer votre création d'activité, l'ADIE peut vous accompagner dans l'élaboration de votre projet.

Tél. 0 800 800 566 (numéro gratuit)
Site : www.adieconnect.fr

L'Aide personnalisée au retour à l'emploi du Pôle emploi (APRE)

Les personnes bénéficiaires du RSA inscrites auprès de Pôle emploi peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'aides financières en matière de mobilité, formation, logement… afin de faciliter leur parcours d'insertion professionnelle.

- Plus d'infos : agences Pôle emploi (annuaire p.49)

Se déplacer

ACCÈS AUX TRANSPORTS

La voiture

L'association Revivre met à disposition quelques voitures en location. Ce service de dépannage temporaire s'adresse aux personnes en insertion professionnelle accédant à l'emploi ou à une formation qualifiante. Il faut être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité et ne pas avoir d'autre possibilité de transport. La demande s'effectue auprès de son travailleur social référent. La location du véhicule est d'une durée maximale de 2 mois.

CAP Revivre
Chemin de Mondeville à Giberville - Colombelles
Tél. 02 31 35 05 10
Bus : ligne 9 arrêt « Mandela »

La location de scooter du CCAS

Le CCAS vous propose de louer un scooter à un tarif très avantageux, durant une période maximum de 3 mois, pour vous permettre de vous rendre sur votre lieu de travail ou de formation. L'accès à cette prestation est soumis à conditions.

CCAS
45 rue de Bernières - Caen
Tél. 02 31 15 59 70
Bus : lignes 2, 8, 10, 15, 18, 20, 25,
tram A ou B arrêt « Bernières »

V'éol : le système de vélos en libre-service

Les 350 vélos en libre-service de la Ville de Caen sont disponibles 24h/24 et 365 jours par an dans 40 stations. L'abonnement annuel est de 15 euros, votre employeur peut prendre en charge 50 % de ce coût.

Plus d'infos et abonnement :
Site : www.veol.caen.fr
Tél. 0 800 200 306

Le vélo

L'association Vélisol récupère et restaure des vélos pour les proposer à la vente à un prix modique en priorité aux personnes à faibles revenus. Des ateliers pour apprendre à réparer les vélos et des animations sont aussi organisés par l'association.

Maison du vélo

42 quai Amiral Hamelin - Caen
Tél. 09 80 78 36 75
Courriel : associationvelisol@yahoo.fr
Site : www.velisol.fr

Transports en commun gratuits

Les agents du CCAS et des Pôles de vie des quartiers instruisent, délivrent et renouvellent, sous certaines conditions, les demandes de cartes d'accès gratuit au réseau de transport en commun de l'agglomération au profit des demandeurs d'emploi.

CCAS

45 rue de Bernières - Caen
Tél. 02 31 15 59 70
Bus : lignes 2, 8, 10, 15, 18, 20, 25,
tram A ou B arrêt « Bernières »

Pôles de vie des quartiers

(annuaire p.49)

TARIFICATION SOLIDAIRE SUR LES TRANSPORTS

Des tarifs réduits existent pour les familles nombreuses, les demandeurs d'emplois, les mutilés de guerre, les invalides civils, les personnes en situation de handicap

- Mairie et Pôles de vie des quartiers
  (annuaire p.49)

Le tarif CMUC correspond à 50 % du tarif normal 26-64 ans. Il est accordé à tout bénéficiaire de la Couverture maladie universelle complémentaire.

- S'adresser directement à l'espace transport Twisto muni de votre attestation CMUC

Espace transport Twisto

15 rue de Geôle - Caen
Tél. 02 31 15 55 55
Site : www.twisto.fr
Bus : lignes 2, 4, 5, 9, 10, 14, 18, 19,
tram A ou B arrêt « Quatrans »

Les Bus verts

Les Bus verts proposent des aides sociales au transport pour les personnes de condition modeste. C'est le Département du Calvados qui prend en charge la moitié du coût du transport.

- **La carte Émeraude** offre une réduction de 50 % sur les voyages et est délivrée suite à la décision du conseil général
- **Les « bons Bus verts »** proposent la gratuité du titre de transport. Service réservé aux demandeurs d'emploi pour faciliter leur recherche

CCAS

45 rue de Bernières - Caen
Tél. 02 31 15 59 70
Bus : lignes 2, 8, 10, 15, 18, 20, 25,
tram A ou B arrêt « Bernières »

Conseil général du Calvados

Service transports
Tél. 02 31 57 15 84
Bus : lignes 1, 2, 3, 4, 7, 8, 11, 15,
18, 21, 29 arrêt « Espace Gardin »

CMS (annuaire p.49)

Le train

- **Passeport Solidari'ter :** 12 trajets simples annuels avec 80 % de réduction sur l'achat d'un billet. Il est valable un an à compter de la date d'émission sur tout trajet effectué en train et en autocar TER à l'intérieur de la Basse-Normandie
- **Solidari'ter Formation :** Ce dispositif offre au minimum une réduction de 80 % sur l'achat d'un abonnement hebdomadaire ou mensuel utilisable en 2e classe, pour tout trajet effectué en train ou en autocar TER à l'intérieur de la Basse-Normandie. Vous devez retirer un formulaire d'attestation « Solidari'ter formation » auprès d'un guichet SNCF. Ce document devra être rempli par le demandeur et complété par le centre de formation et/ou l'employeur.

Région Basse-Normandie

Abbaye-aux-Dames - place Reine Mathilde - Caen
Tél. 0 800 14 50 61 (appel gratuit depuis un poste fixe)
Site : www.commentjyvais.fr

Le covoiturage

La Région Basse-Normandie a créé un site proposant des trajets en covoiturage, il s'agit d'un système économique, écologique et convivial.

Tél. 09 72 26 26 75
Site : www.covoiturage-basse-normandie.fr

SE FAIRE AIDER

La Ville de Caen lutte contre toutes les formes d'exclusion. Sur le terrain, le CCAS favorise l'insertion et participe à l'accompagnement des Caennais en difficulté, en délivrant des aides ponctuelles spécifiques. Le CCAS peut également aider le public à identifier et à faire reconnaître ses droits.

Accéder aux droits

Obtenir un soutien

Accéder aux droits

TITRE DE SÉJOUR

La Cimade

La Cimade est une association nationale créée pour venir en aide aux personnes immigrées. Son rôle consiste à accueillir, orienter et défendre les étrangers confrontés à des difficultés administratives et juridiques. Elle intervient pour faciliter l'accès aux droits du public étranger ou d'origine étrangère. Différentes permanences sont mises en place selon les problématiques, renseignez-vous.

19 rue Mélingue - Caen
Tél. 02 31 73 21 28
Courriel : cimade14@yahoo.fr
Bus : ligne 29 arrêt « Gambetta »,
ou lignes centre-ville arrêt « Théâtre »

France Terre d'Asile

France Terre d'Asile accueille, oriente et accompagne les demandeurs d'asile primo-arrivants. Le premier accueil se fait sur rendez-vous.

7 rue du Docteur Roux - Caen
Tél. 02 31 70 34 10
Courriel : plfcaen@france-terre-asile.org
Bus : ligne 15 arrêt « Cité Hébert »

- Permanences téléphoniques mardi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 16h, lundi et mercredi de 14h à 16h
- Permanences sociales mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30

Les Centres d'accueil de demandeurs d'asile (CADA)

Ils assistent les demandeurs d'asile politique dans l'élaboration de leur dossier. Ils proposent, en plus d'un hébergement temporaire, un accompagnement social, administratif et médical.

France Terre d'Asile
7 rue du Docteur Roux - Caen
Tél. 02 31 70 34 10
Bus : ligne 15 arrêt « Cité Hébert »

Adoma
56 rue Louis Robillard - Caen
Tél. 02 31 35 13 82
Bus : lignes 4, 15 arrêt « Charles de Foucauld »,
tram B arrêt « Grâce-de-Dieu »

Itinéraires
212 rue d'Auge - Caen
Tél. 02 31 35 64 80
Bus : lignes 1, 3, 5, 9, 11, 26 arrêt « Rue d'Auge »

Althéa
325 rue de Falaise - Caen
Tél. 02 31 84 17 63
Bus : lignes 6, 7, 15, 17, 27, tram B arrêt « Grâce-de-Dieu »

Les Amis de Jean Bosco
18 rue Villons-les-Buissons - Caen
Tél. 02 31 74 82 53
Bus : ligne 10 arrêt « Villons-les-Buissons »

ADRESSE ADMINISTRATIVE

La domiciliation au CCAS

Vous ne disposez pas d'une adresse vous permettant de recevoir et de consulter votre courrier ? Le CCAS offre la possibilité aux personnes qui n'ont pas pas de domicile stable de disposer d'une adresse administrative, indispensable pour faire valoir leurs droits civils, civiques et sociaux : délivrance d'un titre national d'identité (carte nationale d'identité et passeport), inscription sur les listes électorales, demandes d'aides juridiques, prestations sociales, affiliation à un régime de sécurité sociale ou à la CMU.

CCAS
45 rue de Bernières - Caen
Tél. 02 31 15 59 70
Bus : lignes 2, 8, 10, 15, 18, 20, 25, tram A ou B arrêt « Bernières »

- Personnes seules majeures

Les autres organismes domiciliataires

Centre d'accueil et d'orientation (CAO)
4 rue Guilbert - Caen
Tél. 02 31 86 67 45
Tram : ligne A ou B arrêt « Résistance »

- Personnes seules de plus de 25 ans

Service d'aide aux jeunes en difficulté (SAJD)
10 rue Frémentel - Caen
Tél. 02 31 82 56 00
Tram : ligne A ou B arrêt « Quai de Juillet »

- Jeunes de 18 à 25 ans nécessitant un suivi social

Centres médico-sociaux (CMS)
3 rue Jean le Hir - Caen
Tél. 02 31 35 28 40
Bus : lignes 6, 15 arrêt « Guillaume de Normandie »

- Familles ou femmes

Service d'accueil et d'accompagnement social (SAAS)
3 boulevard Leroy - Caen
Tél. 02 31 34 21 36
Bus : ligne 6, 7, 9, 21 arrêt « Cygne de Croix »

- Femmes seules avec ou sans enfants et hommes seuls avec enfants

Association de solidarité avec tous les immigrés du Calvados (ASTI 14)
51 quai de Juillet - Caen
Tél. 02 31 52 90 71
Bus : lignes 10, 33, tram A ou B arrêt « Quai de Juillet »

- Personnes étrangères

France Terre d'Asile (FTDA)
7 rue du Docteur Roux - Caen
Tél. 02 31 70 34 10
Bus : ligne 15 arrêt « Cité Hébert »

- Personnes étrangères

Association des réfugiés du Calvados (ARCAL)
19 rue Melingue - Caen
Tél. 02 31 70 20 94
Bus : ligne 29 arrêt Gambetta, ou lignes centre-ville arrêt « Théâtre »

- Personnes étrangères

CONSEILS JURIDIQUES ET DÉFENSE

Le Point d'accès au droit (PAD)

C'est un lieu d'accueil gratuit et permanent permettant d'orienter les personnes confrontées à des problèmes juridiques, judiciaires ou administratifs.

16 avenue Capitaine Georges Guynemer - Caen
Tél. 02 31 79 73 32
Bus : ligne 21, tram A ou B arrêt « Guynemer »

- Lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, mardi jeudi et mercredi de 9h à 12h30, sur rendez-vous

Le Conseil départemental de l'accès aux droits (CDAD)

Le CDAD du Calvados est un lieu d'information sur vos droits et vos obligations. Selon vos problèmes, vous pourrez y obtenir une aide aux démarches juridiques ou l'orientation vers une structure compétente.

Tribunal de grande instance de Caen - CDAD 14
Place Fontette - Caen
Tél. 02 31 79 73 32 ou 02 50 01 12 00
Courriel : cdad14@wanadoo.fr
Bus : ligne 21 arrêt « Place Fontette »

La Maison de la justice et du droit

La Maison de la justice et du droit est un lieu d'accès au droit (accueil, aide, information, consultation…) pour le public et notamment les victimes.

Elle assure également une permanence judiciaire de proximité, constitue un outil de prévention de la délinquance et permet de répondre utilement à la petite délinquance quotidienne et aux petits litiges d'ordre civil. Tous les jours, un greffier et un juriste vous répondent sur place ou par téléphone, sans rendez-vous, gratuitement et anonymement.

1 place de l'Europe - Hérouville Saint-Clair
Tél. 02 31 53 20 04
Bus : ligne 14, tram B arrêt « Café des images »

La Maison du citoyen

La Maison du citoyen est un lieu d'information et de conseil sur la citoyenneté, sur vos droits et devoirs, sur l'acquisition de la nationalité française, la lutte contre les discriminations, la promotion de l'égalité des chances, etc.

Place François Mitterrand - Hérouville Saint-Clair
Tél. 02 31 45 34 88
Courriel : maisonducitoyen@herouville.net
Bus : ligne 14, tram B arrêt « Café des images »

- Du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 17h

Le Défenseur des droits

Le Défenseur des droits veille à ce que les administrations de l'État, les collectivités territoriales et les établissements publics respectent les droits et les libertés. Il protège les droits de l'enfant et lutte contre toutes les formes de discriminations.

Vous pouvez le retrouver durant ses permanences au sein des organisations suivantes :

La Maison de la justice et du droit

- 1er et 3e lundi du mois de 14h à 17h,
  2e et 4e mardi du mois de 9h à 12h, sur rendez-vous

La Maison du citoyen

- 2e et 4e mardi du mois de 14h à 18h sur rendez-vous

Le Point d'accès au droit

- Dernier vendredi du mois toute la journée

Association d'aide aux victimes

Le Service d'aide aux victimes d'infractions pénales de l'ACJM (association d'aide aux victimes, de contrôle judiciaire socio-éducatif, d'enquête de personnalité et de médiation pénale) est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation pour les victimes et leurs proches. Il peut également vous accompagner dans vos démarches, voire lors de certaines audiences.

Quartier Grâce-de-Dieu
16 rue Saint André - Caen
Tél. 02 31 35 67 10
Bus : lignes 4, 15, tram B arrêt « Grâce-de-Dieu »

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Bénéficier de l'aide juridictionnelle

L'aide juridictionnelle vous permet de bénéficier d'une prise en charge (partielle ou totale) par l'État des honoraires et frais de justice (avocat, huissier, expert...).

Le formulaire de demande d'aide juridictionnelle pour les procédures se déroulant en France est disponible dans les tribunaux, les Maisons de la justice et du droit et les mairies.

Bureau d'aide juridictionnelle
Tribunal de Grande Instance
Place Fontette - Caen
Tél. 02 50 01 12 00
Site : www.ca-caen.justice.fr
Bus : ligne 21 arrêt « Place Fontette »

Accès aux droits et aides aux victimes

Dans le cadre de son exercice au sein du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, la Ville de Caen copilote le groupe de travail « accès aux droits et aide aux victimes » avec l'ACJM (voir plus haut).

Cette instance a pour but de faire travailler ensemble les différents partenaires territoriaux afin d'améliorer la prévention de la délinquance et la sécurité des Caennais.

Plus d'infos : www.caen.fr

DROITS SOCIAUX

Les travailleurs sociaux du Pôle accompagnement RSA

Par délégation du conseil général, les travailleurs sociaux du CCAS accompagnent dans leurs démarches d'insertion sociale les Caennais bénéficiaires du RSA qui cumulent des difficultés financières, familiales et de santé. Ils peuvent, entre autres, leur proposer de participer à des activités d'utilité sociale, au sein de l'espace de distribution de repas.

Pôles de vie des quartiers et CCAS (annuaire p.49)

Les revenus minimums

Les minima sociaux visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales qui sont versées sans contrepartie de cotisations.

Le Revenu de solidarité active (RSA)

Le RSA est une prestation destinée à assurer à des personnes sans ressource, ou disposant de faibles ressources, un niveau minimum de revenus, variable selon la composition de leur foyer.

Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes âgées d'au moins 25 ans et aux personnes âgées de 18 à 25 ans si elles sont parents isolés ou si elles justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle (RSA jeune).

Un « RSA activité » peut être versé aux personnes exerçant une activité professionnelle leur permettant de cumuler leurs revenus du travail avec une part de l'allocation.

- Voir CAF, MSA ou conseil général (annuaire p.49)

L'Allocation de solidarité spécifique (ASS)

Pour les chômeurs de très longue durée lorsqu'ils ont épuisé leurs droits à l'assurance chômage.

- Voir Pôle emploi (annuaire p.49)

L'Allocation adultes handicapés (AAH)

- Voir Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) (annuaire p.49)

L'Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)

- Voir Centre local d'information et de coordination de Caen et Couronne (CLIC) (annuaire p.49)

Le CCAS :
Carrefour de l'accès aux droits

Les agents d'accueil social du CCAS accueillent chaque jour, au siège de la rue de Bernières et dans les Pôles de vie des quartiers, les Caennais qui traversent des difficultés passagères. Des entretiens confidentiels permettent d'identifier les droits auxquels les personnes peuvent prétendre et de les faire valoir au travers de conseils personnalisés et d'orientations vers les organismes concernés.

CCAS

45 rue de Bernières - Caen
Tél. 02 31 15 59 70
Bus : lignes 2, 8, 10, 15, 18, 20, 25, tram A ou B arrêt « Bernières »

Les permanences d'accueil social des Pôles de vie des quartiers sont animées par des agents du CCAS qui peuvent vous aider, répondre à vos questions et vous orienter.

Pôle de vie Rive droite

16 avenue Capitaine Georges Guynemer
Tél. 02 31 82 73 58
Bus : ligne 21, tram A ou B arrêt « Guynemer »

- Lundi, mardi de 9h à 18h, mercredi et jeudi de 9h à 17h, vendredi de 9h à 16h

Pôle de vie Nord-Est

15 place Champlain
Tél. 02 31 94 65 94
Bus : lignes 5, 10 arrêt « Place Champlain »

- Lundi, mardi et jeudi de 9h à 17h et vendredi de 9h à 16h

Pôle de vie Nord-Ouest

5 rue Jean Racine
Tél. 02 31 06 12 90
Bus : ligne 9 arrêt « Église du Chemin-Vert »

- Lundi, mardi et jeudi de 9h à 17h, mercredi de 13h30 à 17h, vendredi de 9h à 16h

Pôle de vie Centre-ville et Sud-Ouest

12 rue du Stade de Venoix
Tél. 02 14 37 31 00
Bus : lignes 2, 11 arrêt « Parc des sports »

- Lundi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30, mardi toute la journée

Obtenir un soutien

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Les aides financières du CCAS

Les agents d'accueil social qui vous reçoivent au siège du CCAS et dans les Pôles de vie des quartiers peuvent, après étude de votre situation, solliciter pour vous une ou plusieurs aides du CCAS (soutien alimentaire, aides au paiement de factures, du loyer, de la cantine, de la mutuelle, etc.).

Le CCAS peut également vous accompagner pour faire face au financement des frais d'obsèques d'un proche, vous guider dans les démarches à accomplir et vers les organismes à solliciter.

CCAS
45 rue de Bernières - Caen
Tél. 02 31 15 59 70
Bus : lignes 2, 8, 10, 15, 18, 20, 25,
tram A ou B arrêt « Bernières »

Pôles de vie des quartiers
(voir p.35)

Le microcrédit du CCAS
pour financer un projet

Pour lutter contre l'exclusion bancaire, le CCAS, en partenariat avec l'association Parcours Confiance de la Caisse d'Épargne, permet aux Caennais de bénéficier, sous certaines conditions, d'un prêt jusqu'à 3 000 euros pour financer des projets liés à l'emploi ou à la formation, à la mobilité, au logement ou à la santé. Les intérêts de ce prêt à taux fixe sont intégralement pris en charge par le CCAS.

CCAS
45 rue de Bernières - Caen
Tél. 02 31 15 38 34 / Courriel : cjulienne@caen.fr
Bus : lignes 2, 8, 10, 15, 18, 20, 25,
tram A ou B arrêt « Bernières »

Des tarifs de cantine plus équitables

La Ville de Caen propose une nouvelle tarification de la restauration scolaire dans les écoles publiques. Ainsi, la cantine est moins chère pour les familles aux revenus les plus modestes. Depuis la rentrée de septembre 2012, les tarifs sont déterminés en fonction du quotient CAF.

Régie des restaurants scolaires
Hôtel de Ville – Direction de l'Éducation
Esplanade Jean Marie Louvel
Tél. 02 31 30 45 84

Les aides exceptionnelles du CCAS

À l'occasion des fêtes de Noël, la Ville de Caen et le CCAS offrent aux familles en situation de précarité (sous conditions de ressources) des chèques cadeaux pour les enfants, des colis gourmands aux personnes âgées, ainsi qu'une prime exceptionnelle aux demandeurs d'emploi qui ne bénéficient pas de la prime de Noël de l'État.

Pôles de vie des quartiers et CCAS
(annuaire p.49)

Un soutien spécifique aux jeunes

La Ville de Caen et le CCAS soutiennent les jeunes en difficulté par une contribution financière importante au Fonds d'aide aux jeunes et au Fonds de solidarité universitaire.

Le Fonds départemental d'aide aux jeunes

Ce fonds concerne les jeunes de 18 à 25 ans inscrits dans un parcours d'insertion et dont le niveau de ressources ne permet pas d'assumer certains frais liés directement à leur projet ou à leurs besoins quotidiens. La demande est présentée par le référent qui accompagne le jeune.

- Se renseigner auprès de son référent mission locale (p.24), d'un travailleur social du SAJD (p.19) ou du conseil général du Calvados

Le Fonds de solidarité universitaire

Les étudiants dont la situation financière entrave le projet d'études peuvent prétendre au soutien de ce fonds.

- S'adresser au Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous)

Service social du Crous

23 avenue de Bruxelles - Caen
Tél. 02 31 56 63 00
Bus : lignes 7, 10, 24, 62,
tram A ou B arrêt « Crous / suaps »

Les Unités de solidarité départementales de l'agglomération (USDA)

Le conseil général du Calvados propose des interventions diverses, dont un soutien à l'insertion sociale et professionnelle : l'accès aux droits sociaux, au logement, aux soins ; l'instruction des demandes de RSA ; des conseils pour bien gérer son budget ; une aide à la reconstruction d'un projet personnel et/ou professionnel.

Ces interventions sont assurées au sein des trois USDA (anciennes circonscriptions d'actions sociales) que compte le territoire de Caen.

USDA Centre

1 place du Canada - Caen
Tél. 02 31 15 23 00
Bus : lignes 1, 9, 10 arrêt « Place du Canada »

USDA Nord

320 boulevard du Val - Hérouville Saint-Clair
Tél. 02 31 46 73 06
Bus : ligne 4 arrêt « Drakkar »

USDA Sud

3 rue Jean le Hir - Caen
Tél. 02 31 35 28 40
Bus : lignes 6, 15 arrêt « Guillaume de Normandie »

Point information médiation multi-services (PIMMS)

Le Point information médiation multi-services (PIMMS) est géré par l'association Unir la ville. Son objectif est de mener des actions d'information, de conseil, de prévention et de médiation pour tout public et en complémentarité avec les services publics. Le PIMMS peut vous aider à maîtriser votre consommation d'énergie et peut vous accompagner dans toutes les démarches de la vie quotidienne.

17 place du Commerce - Caen
Tél. 02 31 52 07 08

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
  Bus : lignes 4, 15, tram B arrêt « Grâce-de-Dieu »

Déposer un dossier de surendettement

Si vous n'arrivez plus à faire face au paiement de vos charges et de vos dettes (autres que professionnelles), vous pouvez déposer un dossier de surendettement auprès de la Banque de France.

Banque de France

Commission de surendettement
14 avenue de Verdun - Caen
Tél. 02 31 38 33 00
Bus : lignes 1, 3, 5, 7, 10, 11, 21, 26, 33 arrêt « Saint-Jean »

- Service ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h

AIDE ÉDUCATIVE

Le programme de réussite éducative (PRE)

Des professionnels de l'Éducation nationale, du conseil général, du CCAS, de la CAF et une coordinatrice PRE peuvent proposer aux enfants de 2 à 16 ans et à leurs familles un soutien éducatif et faciliter leur accès à la santé, aux loisirs, à la culture et au sport. Le programme est en place à la Guérinière, au Chemin-Vert, à la Grâce-de-Dieu, à la Pierre-Heuzé et à Saint-Jean-Eudes.

Protection maternelle et infantile (PMI)

Le conseil général a mis en place des lieux gratuits de prévention médicale et de participation aux actions de protection de l'enfance. Ces lieux sont à disposition des jeunes parents, des enfants et des femmes. Les permanences PMI se trouvent dans les centres médico-sociaux (CMS).

- Voir liste (annuaire p.49)

La Maison des adolescents

Les jeunes de 12 à 21 ans sont accueillis sans rendez-vous à la Maison des adolescents. Ils peuvent y trouver une écoute, des conseils, des réponses à leurs questions, un suivi par des professionnels.

9 place de la Mare - Caen
Tél. 02 31 15 25 25
Bus : lignes 2, 4, 5, 7, 14, 18, 19,
tram A ou B arrêt « Place de la Mare »

- Du lundi au vendredi de 13h à 19h,
  le samedi de 10h à 13h

Le 119

C'est un numéro d'appel gratuit accessible 24h/24 qui permet aux mineurs, aux familles ou à toute autre personne de signaler à une équipe de professionnels un risque imminent ou avéré de mise en danger d'enfant.

DIFFICULTÉS FAMILIALES

La médiation familiale

Vous êtes confronté à des conflits familiaux, à une séparation, à la violence conjugale, vous cherchez des solutions pour préserver votre famille, vos enfants ou petits-enfants, trouver des réponses à vos questions, rétablir la communication au sein de votre famille. La médiation familiale peut vous y aider.

Service de médiation familiale Association des Amis de Jean Bosco

37 rue des Boutiques - Quartier Folie-Couvrechef - Caen
Tél. 02 61 45 17 24
Courriel : poleparentalité@aajb.asso.fr
Bus : lignes 2, 18 arrêt « Acadiens »

École des parents et des éducateurs

Accueil sur rendez-vous :

- **Caen Centre**

  5 rue Daniel Huet - Caen
  Tél. 02 31 38 83 83
  Bus : ligne 29 arrêt « Gambetta »
  – Du lundi au vendredi de 9h à 17h30
  – Point écoute parents et médiation

- **Centre socioculturel de la Pierre-Heuzé**

  49 boulevard Général Vanier - Caen
  Tél. 02 31 93 41 45
  Bus : lignes 5, 10 arrêt « Cavelier »
  – Jeudi de 13h30 à 17h, vendredi de 9h à 12h
  – Point écoute parents et médiation

- **Centre socioculturel de la Grâce-de-Dieu**

  Avenue Charles de Foucauld - Caen
  Tél. 02 31 82 34 69
  Bus : lignes 4, 15, tram B, arrêt « Grâce-de-Dieu »
  – Mardi de 9h à 12h
  – Point écoute parents

- **Hérouville Saint-Clair**

  Espace parents
  1114 Belles Portes - Hérouville Saint-Clair
  Tél. 02 31 43 50 69
  Bus : lignes 3, 5, 8, 14, 28, 33, tram B arrêt « Saint-Clair »
  – Lundi, mardi et vendredi de 9h à 17h
  – Point écoute parents et médiation

Le 39 19
Violences Conjugales info
(appel gratuit d'un téléphone fixe)

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

Le CIDFF du Calvados est une association qui vous écoute, vous informe, vous accompagne, vous oriente sur les questions de l'accès aux droits, des relations familiales. Il propose une aide aux victimes ou un soutien psychologique. Plusieurs antennes existent à Caen et dans l'agglomération.

Résidence Saint-Ursin

10 rue Roger Aini - Lisieux
Tél. 02 31 62 32 17
Courriel : cidfflisieux@wanadoo.fr

- **Centre socioculturel de la Pierre-Heuzé**
  49 boulevard Général Vanier - Caen
  – mardi de 9h à 12h
- **Centre socioculturel du Chemin-Vert**
  17 rue Pierre Corneille - Caen
  – 2e et 4e mercredi du mois de 13h30 à 16h45
- **USDA Guérinière**
  3 rue Jean le Hire - Caen
  – mercredi de 9h à 12h

Service d'accueil et d'accompagnement social (SAAS)

Vous êtes une femme seule, avec ou sans enfant, ou un homme seul avec enfant, sans hébergement individuel, et/ou en situation de violence, vous avez besoin d'un accueil en urgence, d'une écoute, d'un accompagnement.

3 boulevard Leroy - Caen
Tél. 02 31 34 21 36
Courriel : itinéraires.saas@wanadoo.fr
Bus : lignes 6, 7, 21, arrêt « Cygne de Croix »

- Permanences sans rendez-vous du lundi au jeudi de 9h à 12h, vendredi de 9h à 11h30

Assistante sociale de l'Hôtel de police

Son rôle est d'accueillir les victimes de violences. Elle vous écoute, vous conseille, vous soutient dans vos difficultés.

Bureau d'aide aux victimes

Hôtel de Police de Caen
10 rue du Docteur Thibout de la Fresnaye
Tél. 02 31 29 21 57
Bus : ligne 9 arrêt « Thibout de la Fresnaye »

- Sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Voir aussi les permanences téléphoniques nationales (annuaire « numéros verts »)

ISOLEMENT

Les Centres socioculturels CAF

Les Centres socioculturels de la CAF proposent des activités culturelles et de loisirs à destination des enfants, des familles et des personnes seules, afin de favoriser le lien social entre les habitants d'un même territoire.

Centres socioculturels

- **Chemin-Vert**
  17 rue Pierre Corneille - Caen
  Tél. 02 31 73 19 69
  Bus : ligne 9 arrêt « Église du Chemin-Vert »
- **Grâce-de-Dieu**
  Avenue Charles de Foucauld - Caen
  Tél. 02 31 82 34 69
  Bus : lignes 4, 15, tram B, arrêt « Grâce-de-Dieu »
- **Guérinière**
  2 boulevard de l'Espérance - Caen
  Tél. 02 31 52 59 00
  Bus : lignes 6, 15 arrêt « Claude Monet »
- **Pierre-Heuzé**
  49 boulevard du Général Vanier - Caen
  Tél. 02 31 93 41 45
  Bus : lignes 5, 10 arrêt « Cavelier »

Les autres lieux d'accueil

Centre municipal d'animation Folie-Couvrechef

3 rue des Acadiens - Caen
Tél. 02 31 44 06 95
Bus : lignes 2, 18 arrêt « Acadiens »

Maisons de quartiers

- **Venoix**
  18 avenue des Chevaliers - Caen
  Tél. 02 31 74 48 70
  Bus : ligne 2 arrêt « Chevaliers »

- **Folie-Couvrechef**
  1 place Dom Aubourg - Caen
  Tél. 02 31 44 20 13
  Bus : ligne 10 arrêt « Couvrechef-Bourg »

- **Saint-Paul**
  30 rue de Secqueville - Caen
  Tél. 02 31 30 42 45
  Bus : lignes 1, 10, 21 arrêt « Stockholm »

- **Saint-Jean-Eudes**
  38 avenue du Calvados - Caen
  Tél. 02 31 53 06 23
  Bus : ligne 10 arrêt « Saint-Jean-Eudes »

- **Sainte-Thérèse**
  8 rue Chanoine Vautier - Caen
  Tél. 02 31 52 12 65
  Tram : ligne A ou B arrêt « Lux-Victor Lépine »

- **Vaucelles**
  1 bis rue de Branville - Caen
  Tél. 02 31 84 58 24
  Bus : lignes 6, 7, 9, 21 arrêt « Vaucelles »

- **Guérinière**
  28 place de la Liberté - Caen
  Tél. 02 31 82 23 07
  Bus : lignes 6, 15, tram A arrêt « Liberté »

- **Maladrerie**
  7 rue St Germain - Caen
  Tél. 02 31 74 73 93
  Bus : ligne 9 arrêt « Gruchy »

- **Pierre-Heuzé**
  15 place Champlain - Caen
  Tél. 02 31 94 65 94
  Bus : lignes 5, 10 arrêt « Place Champlain »

- **Calvaire Saint-Pierre**
  14 avenue Professeur Horatio Smith - Caen
  Tél. 02 31 95 18 40
  Bus : lignes 7, 10, 24, 62,
  tram A ou B arrêt « Calvaire Saint-Pierre »

- **Chemin-Vert**
  3 rue Pierre Corneille - Caen
  Tél. 02 31 73 79 22
  Bus : ligne 9 arrêt « Église du Chemin-Vert »

La Maison des associations : un espace de citoyenneté et de lien social

Dans cet espace de rencontre, de dialogue et de conseils, proposé par la Ville de Caen, vous pourrez découvrir toutes les associations caennaises et celles qui recherchent des bénévoles. Vous pourrez vous investir dans un domaine qui vous intéresse et rencontrer de nouvelles personnes.

7 bis rue Neuve Bourg l'Abbé - Caen
Tél. 02 31 27 11 91 / Courriel : mda@caen.fr
Site : www.associations.caen.fr

SE DISTRAIRE

La précarité financière ne doit pas être un facteur d'isolement ni un frein pour l'accès à la culture, aux loisirs ou aux pratiques sportives. C'est pour cette raison que la Ville de Caen propose un large éventail d'activités culturelles, sportives, d'animations, ou de loisirs, de qualité, gratuites ou à moindre coût.

Accéder aux loisirs

Accéder au sport et à la culture

Accéder aux loisirs

VACANCES

L'aide au départ en vacances des enfants

Le CCAS de Caen gère un dispositif d'aide aux vacances pour les moins de 18 ans, sous conditions de ressources. Il concerne les vacances collectives (centre de loisirs à la journée avec ou sans repas, colonie, camp hebdomadaire) ou les vacances en famille. L'aide attribuée peut être répartie entre plusieurs périodes de vacances scolaires et différents organismes de vacances, dans la limite d'un forfait annuel.

Pôles de vie des quartiers
(annuaire p.49)

Les Aides aux temps libres (ATL) de la CAF

Les bons « Aide aux temps libres » sont envoyés à tous les allocataires de la Caisse d'allocations familiales dont le quotient familial est inférieur à un certain montant et ayant au moins un enfant de moins de 20 ans à leur charge.

Les deux catégories de vacances concernées sont les vacances individuelles des familles (camping, location) et les vacances collectives (camp, colonie, village vacances).

CAF du Calvados
Service des aides financières individuelles
8 avenue du Six Juin - Caen
Tél. 02 31 30 90 30

La Caisse d'allocations familiales contribue aux vacances familiales

La Caisse d'allocations familiales du Calvados (CAF) peut vous guider dans l'élaboration et le montage financier de votre projet de vacances familiales, en séjour individuel ou collectif.

Dans ce cadre, et sous conditions, différentes aides peuvent être mobilisées pour contribuer à la concrétisation de votre séjour en famille.

Centres socioculturels CAF

- **Chemin-Vert**
  17 rue Pierre Corneille - Caen
  Tél. 02 31 73 19 69
  Bus : ligne 9 arrêt « Église du Chemin-Vert »
- **Grâce-de-Dieu**
  Avenue Charles de Foucauld - Caen
  Tél. 02 31 82 34 69
  Bus : lignes 4, 15, tram B, arrêt « Grâce-de-Dieu »
- **Guérinière**
  2 boulevard de l'Espérance - Caen
  Tél. 02 31 52 59 00
  Bus : lignes 6, 15 arrêt « Claude Monet »
- **Pierre-Heuzé**
  49 boulevard du Général Vanier - Caen
  Tél. 02 31 93 41 45
  Bus : lignes 5, 10 arrêt « Cavelier »

Maison de quartier de Venoix
18 avenue des Chevaliers - Caen
Tél. 02 31 74 48 70
Bus : ligne 2 arrêt « Chevaliers »

Centre municipal d'animation de la Folie-Couvrechef
3 rue des Acadiens - Caen
Tél. 02 31 44 06 95
Bus : lignes 2, 18 arrêt « Acadiens »

Des structures agréées par la CAF peuvent également vous proposer des vacances familiales collectives accompagnées et vous conseiller pour le financement :

Centre d'animation du Calvaire Saint-Pierre
7-9 rue de la Défense Passive - Caen
Tél. 02 31 93 11 08
Bus : lignes 7, 10, 24 arrêt « Père Sanson »

Centre d'animation Tandem
8 rue Nicolas Oresme - Caen
Tél. 02 31 29 54 54
Bus : ligne 3 arrêt « Séminaire »

Union sportive Saint-Jean-Eudes
38 avenue du Calvados - Caen
Tél. 02 31 53 06 23
Bus : ligne 10 arrêt « Saint-Jean-Eudes »

Bourse aux vacances du conseil général

Les jeunes âgés de moins de 18 ans peuvent obtenir une bourse pour accéder aux centres de vacances et de loisirs ou s'inscrire à un stage sportif.

Ce dispositif s'applique durant les vacances d'été uniquement et ne concerne pas les vacances familiales. Pour en bénéficier, il faut être domicilié dans le Calvados et disposer d'un quotient familial inférieur ou égal à 458 € par mois et par personne. L'imprimé de demande de bourse est téléchargeable sur : www.calvados.fr

Les dossiers doivent être retournés au conseil général avant le 1er juin :

Conseil général du Calvados
9 rue Saint-Laurent - Caen
Tél. 02 31 57 14 08
Site : www.calvados.fr

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
- Par courrier s'adresser à :
  Direction de l'Éducation et des Sports
  Service Enseignement et Vie scolaire
  BP 20520 - 14035 Caen Cedex 1

Soutien des associations aux vacances

Des associations caritatives accompagnent les vacances d'été de familles et de personnes seules ou isolées en situation précaire.

Secours populaire
6 bis impasse Mont-Coco - Caen
Tél. 02 31 06 22 50
Site : www.spf14.org
Bus : ligne 10 arrêt « Caen - Girafe »

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Secours catholique
57 avenue de la Libération - Caen
Tél. 02 31 94 40 46
Bus : lignes 2, 18, 25, 31, 32 arrêt « Vaugueux »

- Uniquement sur rapport d'un travailleur social

Restos du Cœur

- **Caen**
  Folie-Couvrechef - Caen
  124 rue de la Folie
  Tél. 02 31 95 79 87
  Bus : ligne 10 arrêt « Couvrechef - Bourg »

- **Ifs**
  Esplanade François Mitterrand - Ifs
  Tél. 02 31 83 20 01
  Bus : lignes 17, 27 arrêt « Saint Bernard »

- **Mondeville**
  Rue Albert Bayet - Mondeville
  Tél. 02 31 84 38 84
  Bus : lignes 11, 26 arrêt « Charmettes »

- **Hérouville**
  1018 Grand Parc - Hérouville Saint-Clair
  Tél. 02 31 94 54 78
  Tram : ligne B arrêt « Académie »

ACTIVITÉS

Les tickets loisirs

La Ville de Caen aide les familles, en fonction de leurs revenus, pour que leurs enfants âgés de 3 à 18 ans accèdent aux loisirs. Les tickets loisirs concernent les activités de loisirs du mercredi ou samedi en temps scolaire, mais aussi pendant les petites vacances.

Cette aide de la Ville est attribuée par les structures suivantes :

Centres d'animation

- **Tandem**
  8 rue Nicolas Oresme
  Tél. 02 31 29 54 54
  Bus : ligne 3 arrêt « Séminaire »

- **Calvaire Saint-Pierre**
  7-9 rue de la Défense Passive
  Tél. 02 31 93 11 08
  Bus : lignes 7, 10, 24 arrêt « Père Sanson »

- **Prairie**
  11 avenue Albert Sorel
  Tél. 02 31 85 25 16
  Bus : lignes 4, 8, 11, 15,18, 29 arrêt « Lycée Malherbe »

- **AMVD Pierre-Heuzé**
  60 place Champlain
  Tél. 02 31 93 10 80
  Bus : lignes 5, 10 arrêt « Place Champlain »

- **ASLEC Folie-Couvrechef**
  3 rue des Acadiens
  Tél. 02 31 44 40 89
  Bus : ligne 2, 18 arrêt « Acadiens »

Centres de loisirs

- **Horizon Jeunesse**
  9 avenue Flandres Dunkerque
  Tél. 02 31 78 74 92
  Bus : lignes 6, 15
  arrêt « Château d'eau-Guérinière »

- **Cap Loisirs**
  26 rue du Docteur Calmette
  Tél. 02 31 94 79 14
  Bus : ligne 10 arrêt « Docteur Vincent »

- **la Ronde des Bambins**
  74 rue de Falaise
  Tél. 02 31 82 69 87
  Bus : lignes 6, 7, 9, 21 arrêt « Vaucelles »

- **Union Saint-Jean-Eudes**
  38 avenue du Calvados
  Tél. 02 31 53 06 23
  Bus : ligne 10 arrêt « Saint-Jean-Eudes »

MJC

- **Chemin-Vert**
  1 rue d'Isigny
  Tél. 02 31 73 29 90
  Bus : lignes 1, 9, 21 arrêt « Coty »

- **Venoix**
  19 bis rue Galliéni
  Tél. 02 31 73 72 51
  Bus : lignes 2, 11 arrêt « Église de Venoix »

- **Guérinière**
  10 rue des Bouviers
  Tél. 02 31 35 66 30
  Bus : lignes 6, 15 arrêt « Guillaume de Normandie »

Accéder au sport et à la culture

SPORT

Les animations sportives

La Ville de Caen propose des animations sportives de proximité accessibles dans tous les quartiers et encadrées par des éducateurs sportifs. Des activités de loisirs et de découverte sont proposées aux enfants à partir de 3 ans, aux adolescents, aux adultes, aux familles et aux séniors tout au long de la semaine le soir, après la classe ou en journée.

Tarification unique
Des stages sportifs pour les 6-17 ans, organisés durant les vacances, permettent de découvrir de nouvelles pratiques

Tarifs basés sur le quotient familial
(à partir de 10,60 €/semaine)

Plus d'infos :
Ville de Caen - Direction des Sports
3 rue des Blanchisseries - Caen
Tél. 02 31 30 46 46
Courriel : sports@caen.fr

Les équipements sportifs

Stade nautique
Avenue Albert Sorel - Caen
Tél. 02 31 30 47 47
Courriel : piscine.stadenautique@agglo-caen.fr
Bus : lignes 4, 8, 11, 15,18, 29 arrêt « Lycée Malherbe »

Piscine du Chemin-Vert
42 rue de Champagne - Caen
Tél. 02 31 73 08 79
Courriel : piscine.cheminvert@agglo-caen.fr
Bus : ligne 14 arrêt « Champagne »

Piscine de la Grâce-de-Dieu
60 avenue Père Charles de Foucauld - Caen
Tél. 02 31 52 19 78
Courriel : piscine.gracededieu@agglo-caen.fr
Bus : lignes 4, 15, tram B arrêt « Grâce-de-Dieu »

Pour les trois piscines :

- Gratuit pour les moins de cinq ans
- Tarifs réduits pour les moins de 18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les familles nombreuses et les personnes handicapées

Patinoire
8 rue Jean de la Varende - Caen
Tél. 02 31 30 47 40
Courriel : patinoire.caenlamer@agglo-caen.fr
Bus : lignes 4, 8, 11, 15,18, 29 arrêt « Lycée Malherbe »

- Tarifs réduits pour les moins de 18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les familles nombreuses et les personnes handicapées

CULTURE

Les rendez-vous culturels gratuits

Pouvoir se détendre, apprendre, sortir, se divertir ne doit pas être un luxe. C'est pourquoi la Ville de Caen propose à tous les Caennais des événements culturels gratuits tout au long de l'année. Les Caen soirs d'été, Presqu'île en fête ou les Quartiers animés, présents dans les différents quartiers de la Ville, sont autant d'animations de qualité accessibles à tous.

Les lieux culturels caennais

Musée d'initiation à la nature

Hôtel de Ville de Caen
Tél. 02 31 30 43 27
Bus : lignes 1, 2, 3, 7, 21 arrêt « Hôtel de Ville »

- De 14h à 18h
- Entrée libre et gratuite

Musée des Beaux-arts

Château de Caen
Tél. 02 31 30 47 70
Bus : lignes 2, 4, 5, 9, 10, 14, 18,19,
tram A ou B arrêt « Quatrans »

- Du lundi au vendredi de 9h30 à 18h, sauf mardi et certains jours fériés
- Gratuit pour les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA et les moins de 26 ans

Le Pass' Murailles : votre sésame culturel

La Ville de Caen vous propose de bénéficier pendant un an de l'accès illimité aux collections permanentes et aux expositions temporaires au Musée de Normandie et au Musée des Beaux-arts.

- ***La Carte Single** (15 €) est gratuite pour les moins de 26 ans, les bénéficiaires du RSA et les demandeurs d'emploi (abonnement à l'accueil des musées sur présentation d'un justificatif).*
- ***La Carte Duo** (25 €) permet de venir visiter les musées avec l'accompagnateur de votre choix, le titulaire de la carte doit être présent.*

Musée de Normandie

Château de Caen
Tél. 02 31 30 47 60
Bus : lignes 2, 4, 5, 9, 10, 14, 18,19,
tram A ou B arrêt « Quatrans »

- Du lundi au vendredi de 9h30 à 18h, fermé le mardi du 1er novembre au 23 avril et certains jours fériés
- Gratuit pour les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA et les moins de 26 ans

Mémorial de Caen

Esplanade Général Eisenhower
Tél. 02 31 06 06 44
Site : www.memorial-caen.fr
Bus : ligne 2 arrêt « Mémorial »

- Gratuit pour les demandeurs d'emploi

Théâtre de Caen

Esplanade Jo Tréhard - Caen
Tél. 02 31 30 48 00
Bus : lignes 1, 2, 3, 5, 7, 8, 9, 11, 14, 18, 20, 21, 25 arrêt « Théâtre »

- Billetterie en ligne : billetterie@theatre.caen.fr
- Tarifs réduits pour les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA et les moins de 26 ans
- Du mardi au samedi de 13h à 18h30

Orchestre de Caen

Auditorium Jean-Pierre Dautel
1 rue du Carel - Caen
Tél. 02 31 30 46 86
Bus : lignes 4, 8, 11, 15, 18, 29 arrêt « Bibliothèque de Caen »

- Du lundi au vendredi de 10h à 18h, samedi de 10h à 12h30 (fermé pendant les vacances scolaires)
- Tarifs réduits pour les moins de 26 ans, les familles nombreuses, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA

Les bibliothèques

L'inscription au réseau des bibliothèques caennaises est gratuite. Elle vous permet d'emprunter des livres, de participer à des ateliers et de découvrir des expositions. Pour vous inscrire, munissez-vous d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une autorisation parentale pour les mineurs.

Cette carte valable un an permet également d'accéder à la médiathèque du Mémorial.

Plus d'infos :
www.caenlamer.fr/bibliothequecaen

- Les horaires de l'ensemble du réseau des bibliothèques peuvent varier d'un service à l'autre
- Tous les services sont fermés au public le jeudi matin et le dimanche

Bibliothèques

- **Caen**
  Place Louis Guillouard - Caen
  Tél. 02 31 30 47 00
  Courriel : bibliotheque.caen@agglo-caen.fr
  Bus : lignes 4, 8, 11, 15, 18, 29 arrêt « Bibliothèque de Caen »
  – Fermeture dimanche et lundi toute la journée, et jeudi matin

- **Chemin-Vert**
  6 rue Jean Racine - Caen
  Tél. 02 14 37 29 87
  Bus : lignes 1, 9, 10 arrêt « Chardonnerets »

- **Folie-Couvrechef**
  4 rue des Boutiques - Caen
  Tél. 02 14 37 29 84
  Bus : lignes 2, 18 arrêt « Acadiens »

- **Maladrerie**
  60 rue du Général Moulin - Caen
  Tél. 02 14 37 29 85
  Bus : ligne 3 « Planitre »

- **Grâce-de-Dieu**
  Esplanade Malraux - Caen
  Tél. 02 14 37 29 82
  Bus : lignes 4, 15, tram B arrêt « Grâce-de-Dieu »

- **Venoix**
  18 avenue des Chevaliers - Caen
  Tél. 02 14 37 29 86
  Bus : ligne 2 arrêt « Chevaliers »

- **Pierre-Heuzé**
  17 place Champlain - Caen
  Tél. 02 14 37 29 81
  Bus : lignes 5, 10 arrêt « Place Champlain »

- **Guérinière**
  10 rue des Bouviers - Caen
  Tél. 02 14 37 29 83
  Bus : lignes 6, 15, arrêt « Guillaume de Normandie », tram B arrêt « Aviation »

- **Bibliobus**
  Place Louis Guillouard - Caen
  Tél. 02 31 30 47 00
  – La liste des passages est distribuée chaque année,
  – arrêt des tournées du 14 juillet au 15 août et du 25 au 31 décembre

Annuaire

Agences Pôle emploi

Caen Ouest
25 avenue Claude Chappe
Tél. 3949
Bus : ligne 3 arrêt « Séminaire »

Caen Centre
42 rue Fred Scamaroni
Tél. 3949
Bus : lignes 4, 8, 11, 15, 18, 29
arrêt « Bibliothèque »

Caen Est
5 rue Paul Louis Halley - Mondeville
Tél. 3949
Bus : lignes 11, 26 arrêt « Charmettes »

Caen Sud
909 rue de Caen - Ifs
Tél. 3949
Bus : lignes 7, 17, 27
arrêt « Modigliani »

Caen Nord
4 rue Ferdinand Buisson
Parc Athéna - Saint-Contest
Tél. 3949
Bus : ligne 18 arrêt « Parc Athéna »

Antennes CPAM à Caen

Siège
Boulevard Jean-Moulin (anciennement bd Weygand) - Caen
Bus : lignes 7, 10, 14 arrêt « CPAM »
- Tous les jours de 8h à 16h

Caen Centre
Rue du 11 Novembre – Caen
Bus : lignes 1, 3, 5, 7, 10, 11, 21, 33
arrêt « Place du 36e »
- Tous les jours de 8h à 16h

Chemin-Vert
Centre commercial – Caen
Bus : ligne 9 arrêt « FPA »
- Tous les jours de 9h à 12h, plus mercredi et vendredi de 13h à 16h

Grâce-de-Dieu
11 place du Commerce - Caen
Bus : lignes 4, 15 tram B arrêt « Grâce-de-Dieu »
- Tous les jours de 9h à 12h

Guérinière
13 place de la Liberté - Caen
Bus : lignes 6, 15 tram A arrêt « Liberté »
- Tous les jours de 13h à 16h, plus le lundi de 9h à 12h (sur rendez-vous)

Caisse d'allocations familiales du Calvados (CAF)

8 avenue du 6 Juin - Caen
Tél. 0820 25 14 10
Bus : lignes 2, 8, 10, 15, 18, 20, 25, tram A ou B arrêt « Bernières »

Centre communal d'action sociale

45 rue de Bernières - Caen
Tél. 02 31 15 59 70
Courriel : ccas-accueil@caen.fr
Bus : lignes 2, 8, 10, 15, 18, 20, 25 tram A ou B arrêt « Bernières »

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

Résidence Saint Ursin
10 rue Roger Aini - Lisieux
Tél. 02 31 62 32 17
Courriel : cidfflisieux@wanadoo.fr

Centres médico-sociaux du conseil général

CMS Folie-Couvrechef
29 rue du Devon
Tél. 02 31 46 84 60
Bus : ligne 14 arrêt « Bosphore »

CMS Chemin-Vert
121 rue d'Authie
Tél. 02 31 73 16 40
Bus : lignes 21, 25 arrêt « 13 Acres »

CMS Pierre-Heuzé
49 boulevard Général-Vanier
Tél. 02 31 44 25 89
Bus : lignes 5, 10 arrêt « Cavelier »

CMS Decaen
10 rue Général Decaen
Tél. 02 31 35 57 20
Bus : lignes 1, 3, 5, 7, 9, 11, 21
arrêt « Quai Meslin »

CMS Grâce-de-Dieu
31 place du Commerce
Tél. 02 31 52 17 54
Bus : lignes 4, 15 tram B
arrêt « Grâce-de-Dieu »

CMS Guérinière
3 rue Jean Le Hir
Tél. 02 31 35 28 40
Bus : lignes 6, 15 arrêt
« Guillaume de Normandie »

Centres socioculturels

Centre socioculturel du Chemin-Vert
17 rue Pierre Corneille - Caen
Tél. 02 31 73 19 69

Centre socioculturel de la Grâce-de-Dieu
Avenue Charles de Foucauld - Caen
Tél. 02 31 82 34 69

Centre socioculturel de la Guérinière
2 boulevard de l'Espérance - Caen
Tél. 02 31 52 09 43

Centre socioculturel de la Pierre-Heuzé
49 boulevard du Général Vanier - Caen
Tél. 02 31 93 41 45

Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC)

17 rue du 11 Novembre - Caen
Tél. 02 31 35 08 60
Courriel : clic@ville-caen fr
Site : www clic.caen fr
Tram : ligne A ou B
arrêt « Quai de Juillet »

- Ouvert du lundi au vendredi
- Accueil physique de 9h à 12h15 et de 13h30 à 16h15
- Accueil téléphonique de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Foyers de jeunes travailleurs

FJT Robert Rème
68 rue Eustache Restout
Tél. 02 31 52 19 96
Site : www.acahj.fr

FJT du Père Sanson
19 rue du Père Sanson
Tél. 02 31 93 16 62

FJT L'Oasis
18 rue de l'Oratoire
Tél. 02 31 27 72 00
Courriel : oasis-caen@wanadoo.fr

FJT Notre-Dame
63 rue de Bras
Tél. 02 31 86 05 28
Courriel : foyernotredame@wanadoo.fr
Site : www.fjtnotredame.fr

Horizons Habitat Jeunes
1102 Quartier de la Grande Delle
Hérouville Saint-Clair
Tél. 02 31 95 40 83
Courriel : animation@horizonshaj.com
Site : www.horizonshaj.com

Maison de l'habitat

37 rue Jean-Romain - Caen
Tél. 02 31 38 31 38
Site : www.maisonhabitat.caen.fr
Bus : lignes 1, 3, 5, 7, 10, 11, 21, 26, 33 arrêt « Saint-Jean »

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

MDPH du Calvados
17 rue du 11 Novembre - Caen
Tél. 02 31 78 91 75
Numéro Vert : 0800 100 522
Courriel :mdph@calvados.fr
Bus : lignes 1, 3, 5, 7, 10, 11, 21, 33, arrêt « Place du 36e »

Mutualité sociale agricole (MSA) Côtes normandes

37 rue de Maltot - Caen
Tél. 02 31 25 39 39
Bus : ligne 8 arrêt «Rue de Maltot»

Numéros d'urgence

Enfance maltraitée : 119
Urgences sociales : 115
Viols : 0 800 059 595
Jeunes Violence écoute : 0808807700
Suicide écoute : 01 45 39 40 00
Violences conjugales : 3919
Sida Info service : 0 800 840 800
Drogues info service : 0 800 23 13 13
Écoute Alcool : 0 811 91 30 30
SOS Amitié : 02 31 44 89 89

Pôles de vie des quartiers

Pôle Rive droite
16 avenue Capitaine Georges Guynemer
Parc Claude Decaen
Tél. 02 31 82 73 58
Courriel : polerivedroite@caen fr
Bus : ligne 21, tram A ou B
arrêt « Guynemer »

Pôle Centre / Sud-Ouest
12 rue du Stade de Venoix - Caen
Tél. 02 14 37 31 00
Courriel : polecentresudouest@caen.fr
Bus : lignes 2, 11 arrêt « Parc des sports »

Pôle Nord-Ouest
5 rue Jean Racine - Caen
Tél. 02 31 06 12 90
Courriel : polenordouest@caen.fr
Bus : ligne 9 arrêt « Église du Chemin-Vert »

Pôle Nord-Est
15 place Champlain - Caen
Tél. 02 31 94 65 94
Courriel : polenordest@caen.fr
Bus : lignes 5, 10 arrêt « Place Champlain »

Principaux lieux d'accueil et d'information

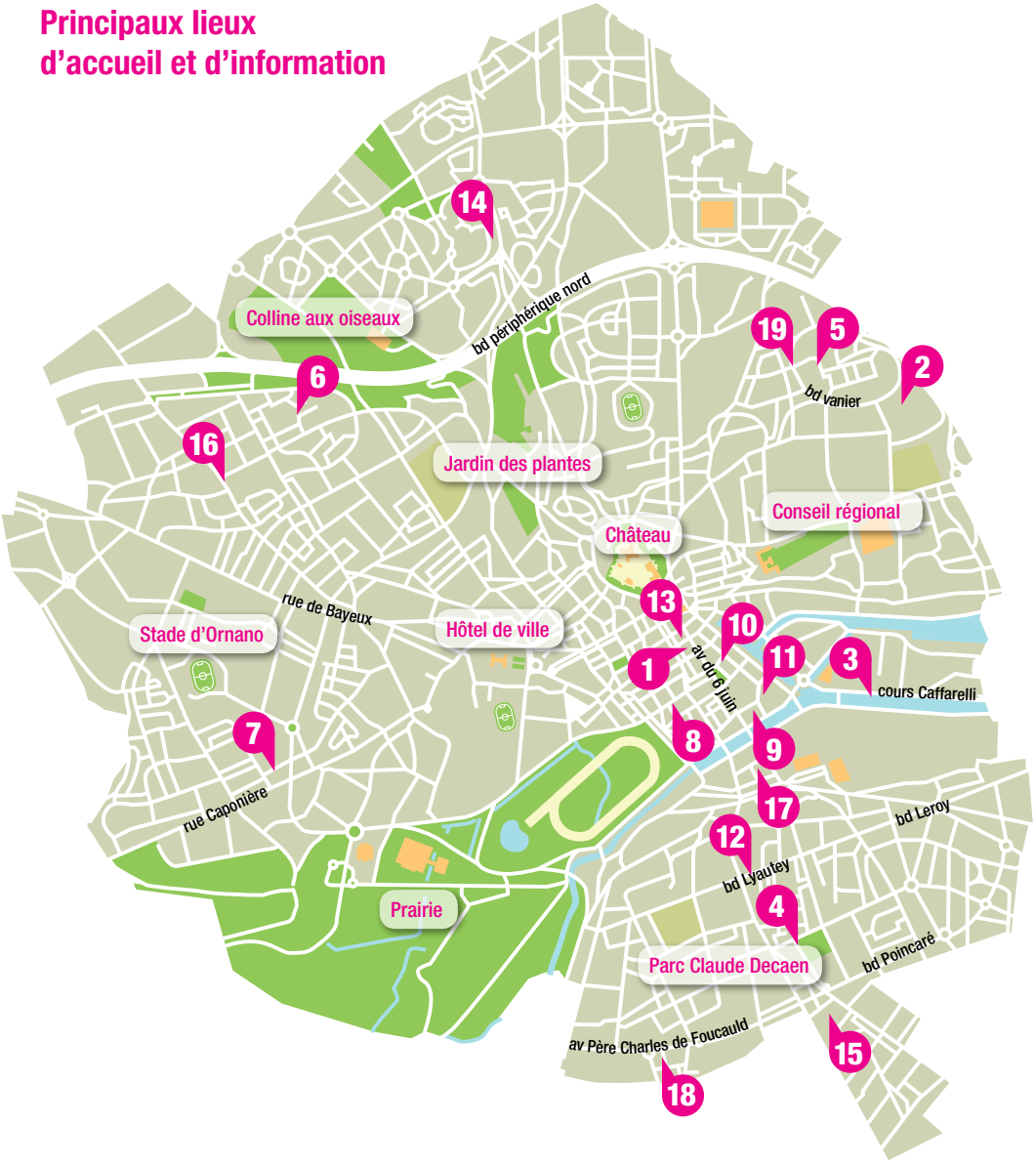

1. CCAS
2. Espace de distribution de repas
3. La Boussole
4. Pôle de vie Rive droite
5. Pôle de vie Nord-Est
6. Pôle de vie Nord-Ouest
7. Pôle de vie Centre-ville/Sud-Ouest
8. Maison de l'habitat
9. SAJD (Service d'accueil aux jeunes en difficultés)
10. CAO (Centre d'accueil et d'orientation)
11. CLIC (Centre local d'information et de coordination)
12. SAAS (Service d'accueil et d'accompagnement social)
13. CAF (Caisse d'allocations familiales)
14. CMS Folie-Couvrechef
15. CMS Guérinière
16. CMS Chemin-Vert
17. CMS Decaen
18. CMS Grâce-de-Dieu
19. CMS Pierre-Heuzé

Contacts :

Ville de Caen
CCAS, Centre communal d'action sociale
45, rue de Bernières
14000 CAEN
Tél : 02 31 15 59 70
ccas-accueil@caen.fr

Pôle de vie des quartiers Rive droite
16, avenue Capitaine-Georges-Guynemer
14000 CAEN
Tél : 02 31 82 73 58
polerivedroite@caen.fr

Pôle de vie des quartiers Nord-Est
15, place Champlain
14000 CAEN
Tél : 02 31 94 65 94
polenordest@caen.fr

Pôle de vie des quartiers Nord-Ouest
5, rue Jean-Racine
14000 CAEN
Tél : 02 31 06 12 90
polenordouest@caen.fr

Pôle de vie des quartiers Centre / Sud-Ouest
12, rue du Stade-de-Venoix
14000 CAEN
Tél : 02 14 37 31 00
polecentresudouest@caen.fr

Réalisation : Ville de Caen / **Conception et mise en page :** Le Kwalé / **Impression :** ETC-Imn – juin 2013